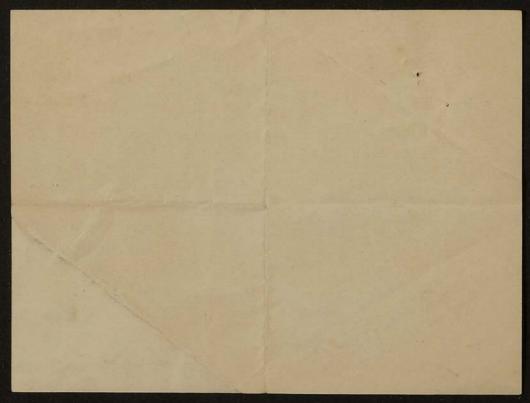
665 187, Haut-Rhim = janvier et avoit 1891

Election du 2 août 1891.

ÉLECTION SÉNATORIALE DU 2 AOUT 1891

néral JAI Belfort - Imp. J. Spitzmüller



À LA CIRCULAIRE du 12 décembre 1890. , nous sommes

and I Mu ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

DEPARTEMENT du Hant Phin

(EXECUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

(Modèle Nº 8.)

Procès-verbal des opérations du collège électoral réuni le 2 aout 1891. à Belfort, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-oure, le Jeun du mois d'anel nous (1) Transan Kava Pear Baptiste Marzfoff , Prision du tribunal de première instance de Belfort rendu dans la salle d'audine du tutunal local désigné pour la réunion du collège électoral du département du Haut Mhus convoqué en vertu du décret du 11 Zuin 1891

à l'effet d'élire un sénateur .

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

(Transmichel ), ne le 29 septembre 1823 M. Thiault (Emile ), né le 19 Main 1843 (Emile ), né le Garret 1847 M. Corber M. Gowton ), ne le Garrol 1847 M. Plubeau ), né le 1 9 hu 1853

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. The ven & Tulien ne' le 20 huin 18he ), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
  - 4º Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
  - 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
  - 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en de vote; de la manière suivante (1):

sections

1 re	Section, de	la lettre	à la lettre	9 1 1	électeurs.
2 e	Section.	23 9	_		
3e	Section,			-	_
4°	Section,	-	<del></del>	-	100 100 100 100 100 100 100 100 100 100
5°	Section,	-	- P	-	
6e	Section,			_	
7°	Section,	+	_		-
8°	Section,	-	the state of the s	Parent -	-
9e	Section	-	11	-	
1 O <sup>e</sup>	Section,	-		-	-

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections. Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

M. (2) (2) Indiquer les noms et prénoms M. des présidents et scrutateurs. 1 re Section . . . M Scrutateurs... M. M. Président . . . . M. M. 2º SECTION. M. Scrutateurs.. M. M. Président . . . . . . . M. M. 3º SECTION . . . M. M. M. M. Président . . . . . . M. 4º SECTION . . M. Scrutateurs... M. M. Président . . . . . . . 5° SECTION. . M.

Scrutateurs.

M.

M

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de un , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre (1).

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections:

Les bureaux de sections n'est-admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

les délégues et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

(1) La constatation des votes pour

Élections sénatoriales. — Mod. nº 8.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants; les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants	NOMBRE de bulletins	NOMBRE DE	BULLETINS
	d'après la liste d'émargements.	trouvés dans l'urne.	en plus.	en moins.
Section Wnigue	173	173		
2° idem	-	6		
3° idem				
5° idem				
6° idem				
8° idem				
9° idem				
10 taen				
sub-most simply man it in our man	Maria Maria			
Totaux				

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour. Un seul bulletin continant un num les fes

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. <del>Ils ont été</del> réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

#### Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	162	100	1300			1	11/2						
		ži.	ollège.			0	OMBRE	DE SUFF	RAGES A	TTRTBUÉS	À		
	NOMBRE DE BULLETIAS remis à la section.	comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. Japy	M. Lemann	M. Pulliand	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
fre Section unisus	123	173	1	93	53	22							
2° idem	(	6		16		HIT							
3° idem									-				
4° idem													
5° idem								1.1%					
6° idem		1	/					21					
7° idem								1,22					
8° idem								-14					
9° idem								331					
10° idem						1		35-1					
to men.				land.	1540				ter	la mie	en ill en	in this	THE CASE
Totaux							5						
								Ji.				12	щи

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	173_
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	173
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	17.3

### Calcul de la majorité absolue.

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chissre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Reste pour le chiffre des suffrages exprimés.

Majorité absolue (3).....

Élections sénatoriales. - Mod. nº 8.

Ont obtenu (1)

, Another R	NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
Laborate right		EN LETTRES.	EN CHIFFRES
	M. Che hasmann M. Armand Julliard M.	greate mot sorege conquante train	97 33 22
9 8 5 5 5	M. M		
	M.	A Daniel and a my	
	M	AND THE RESERVE OF THE PARTY OF	
	M.		
	M.	THE OWNER OF THE PARTY OF THE P	
		Control of the Contro	
(2) En indiquer la nature et les nexer parafés.	Bulleting nuls (2) portand unam biff!	un	-

(3) Formule à modifier si aucun

annexer parafés.

Si, au contraire, l'élection est ter- absolue minée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) le gonéral Tapy

des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité été proclamé sénateur a

> Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

> > Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Chrenllez

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procéde à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

## 2\* TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite d opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été lit ci-dessus (1)

(1) Si un ou plusieurs des membres dit ci-dessus (1) da bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

## Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

The second secon	NOMBRE des votants	NOMBRE de bulletins	NOMBRE 1	DE BULLETINS
The second secon	d'après la liste d'émargements	trouvés dans l'urne.	en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> Section	tox ob and o	W	1 3-1	
2° idem	and an invalue	4.5		
3° idem				
4° idem				
5° idem				*
6° idem		,		
7° idem.;	Och all market	007	in 4-1 10	theoret it re
8° idem	I simple			No 4 minutes
9° idem	nearline and			of any market
0° idem	S orthogo			Na 9
Committee to gentline as houtlide of more	sterill			
THE PARTY OF THE P	MONAIS		and the sales	Tride of emilian 12
TOTAUX	MARKET IN			The state of the state of

Élections sénatoriales. - Mod nº 8.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

		t,	llège.			NO	MBRE DE	SUFFR	AGES AT	TRIBUÉS	λ		
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M.	M.	М.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
* Section	1												
° idem													
3° idem	THE ST	1111											
1º idem													
5° idem	1107	1	THE ST	123	100		1						
6° idem		1							T M	1	8		
7° idem					-								
8° idem													
9° idem													
10° idem		A COPE	1	o reco	1		100		=				
	line	duli	1	1	1 871	HAS.	Herris	10.1					
Totaux			THE REAL PROPERTY.				7						

Recencement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.	•
Nombre d'électeurs inscrits	-
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements	
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes	
Calcul de la majorité absolue.	
Nombre de votants (1)	
tion suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2)	
Reste pour le chiffre des suffrages exprimes	
Majorité absolue (3)	

(1) Si le nombre des bulletin tronvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émarge-ments, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre. (2) Ces bulletins doivent être pa-rafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre les suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiate-ment inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages ob-

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
NOMS ET PRENOMS DES CANDIDATS.	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M		
M.		
M.	Charles AA	
M.		
M.	Charles of the Contract of the	
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les annexer parafès.

pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

Le pr

M. (3)

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité été proclamé sénateur

> Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

> > Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à sept heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire.

#### 3º TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à sept heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à dix heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

#### Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants	NOMBRE de bulletins	NOMBRE DE	BULLETINS
are entirelied entirely and that a	d'après la liste d'émargements. trouvés dans l'urne.		en plus.	en moins.
178 Section		- Palent		
2° idem				
3º idem				
4° idem				
6° idem				
7° idem				
8° idem				
9° idem				
	1	113410		
			1	
Тотаих				

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

					-		- Janes	and b		-			100
			lège.			NO	MBRE DI	SUFFR	AGES AT	TRIBUÉS	À		
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE DULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M.	М.	M.	M.	M	M.	M.	M.	M.	M.
1 ro Section													
5° idem				-5-		1 8	Timests.	5 7					
9° idem	T P		100		Čina -		n.èx	3.1					
Totaux				. >		-	No. 16						

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements..

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes......

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus. Ont obtenu (1):

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.					
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.				
Mark the self of a treatment of						
M. M						
M.,						
M	THE STATE OF THE S					
M.	and seems of the bare					
M.						
M.						
M.						
M. Bulletins nuls (2)						

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée. M (3)

ayant obtenu la pluralité des voix

été proclamé sénateur

Élections sénatoriales. — Mod. nº 8.

\_ 12 \_

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

# CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à mid heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé:

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les nos 3 it 4, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les nos 5 à 6, les seuilles de pointage;

Sous les not 2 à un , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs. ..... Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . . Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. Bulletins sur papier non blanc. .....

Bulletins divers.....

, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau Enfin, sous les nos a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

perellos

Nº1

Annexe
à la circulaire
du 10 novembre 1890.

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

### TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

	NOMS DES COMMUNES.  (GLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
		Canton de				
1	Andelnaus	Fritsch-Lang Gustan	a accepté	Papa Louis	a accepte	
1	Argiesans	Cordier français Cura Mer	- do	Boy Mudré	do	
1	Banvillard	Guenot Joseph		Morille seaux Jeon laire	do	
1	Bavilliers	Roy Françoi's, Djoint		Vellaumé françois Getet	- de	
	d o	Villaumé françois d'hist	i )			
	Belfort	Palloz Saul		Herbelin	do	
	do	Setitjean Hippolyt	(	Lefranc/	do	
1	do	Guldemann Georg		Grosborne	do.	
1	do	Lehmann alber				
ı	d.º	Carret alphous	. (			
1	do	Chriault michelpe		The same		
ı	do	Mare Charles				
	d.º	Caillas felix Valent	in			
I	do.	Muller alben				
	do.	Menetrez Gustan	2			100
	do	Koechlin Georges	//		MIN	
I	d.º	Courte Cogno Jean				
	Bermont	Fleury Jules		Honelot François	do	41
	Botans	Courtot Alphonse		Courtot Jean Baptiste		
	Buc	Boy Emile Maire		Fournier françois cm		

NOMS DES COMMUNES.  (GLASSER LES COMMUNES  par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Charmois Chatenois	Rassinier tugute Bidaux Celertin, Mais		Guillaumé Emile Grosjean Eugene	do.	
Chêvremous p	Vermot Charles Jeannin Geraphin Mice	do u do	Devantoy Egan, adjoint		
bravanche	Eavernier Grueois C.M Chiault Camelle Boulanger Aphous	dº	Sangon Eugene Besançon Desiré	do	
Sanfontin d? d?	Charton octave	do			
Sorans Eschene Autrage	Courtot Florentin Hantz Clertin, Mai	re do	Richardot Sugarte	do	
Essert do Fontenelle	Villemez frança M Monnier Tridore Adjo Charpiot Savier Ma	int do	Burcez Courtant C. W. Weyer François C. W.		
Merouse do	Gete Thorian  Jacques Franciste Jacques Chete Chéodore	ues do			
Noval Novillard Offernont	Bichardo Frances	re do	Gehandez Elestin Simonin Jean Bapte	d°	
do Perouse	Clement Dehre Boulanger Nutor,	do	Gerré Unicle, Adjours	6 do	
Rechotte	Seigeot Clestin W Sellier Jean Perre M	naive do	Antoine celestin Sesmann Philipp Seltier Jules Adjoin	e do	Election de férée au lonsel de present le 1 Juillet -
Salbert Gevenans	Selver Jean Farke, M. Stoll Christs	do	Saglio Florent	de	

-	THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF		CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	MANUAL PROPERTY.	
NOMS DES COMMUNES.  (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE sì les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gretudans	Benoup Félicien	a accepté	Courtot Gurtane	a acapté	
Wreezey	Roy François, Maire	do	Bottez Ambris ayon	6 do	
Valdoie	Barberot Constant	do	Chiebaut Jean Bastite	do.	
-do-	Houbre Clertin	do			
Vetrigue	Chevillot Fare	do	Hougleur Victor	do.	
Vezelois	Charfu of celestin	do	Bourquard Para Louis	do	
Nouveraus	*				Sand resultable
Ancien Canto	n de Dannemari	e (Con	munes restées franç	aises.)	
Chavanatte	Dadez Jean Gerre, Maire	a accepté	Bourquin Joseph C. M.	a accepté	
Chavannes les grands	Gautherat francois, Maire	do	Bourquin Twile alput		L. Derrick
10	Mattin Joseph		Jobin François	do.	
_d°_	Grimont Jean Peire	d°			
	Chauton de	9	elle)		
Beaucowst	Borneque Eugene	a accepté	Frenot Julien	a acopti	
de de	Grasser ravier	do	Rigoulot charles	do	
do	Bouillon Emile	do			
do.	Miguet Fritz	do			
do.	Schley Adolphe	do.	ALEM PROPERTY		
do	Megnin Bernardhick	do		14.33	
do	Maillard Lion	do			
do	Corber Alfred	do			
do:	Sonzé Louis	dº			
			The same of the sa	,	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Boron	Friez Jacques Ferdinand	a accepté	Barbar Jules	a accepté	
Bowrogne	Bencher Georges		Renous Lavier	do	
d?	Vallet & françois lave.				
Brebotte	Fleury Francois Maire	do	Schenberg Jules adjour	do	
Bretagne	Pagnard framois, Mai	do	Frelin Jean Gierre adjoing	6 do.	
Couralles	Colin Adolphe Maire	d°	Bidaine François, agos	do.	
Courtelevant	Cordonine of Hubert Main	do	Gros Autoine, C.M.	do	
Croip	Bideaux Celestin ma	nie do	Herat Menio	do	
Delle	Ackermann Prille	d.º	Fritz Joseph	do:	
d;	Grelat Josephadjoint	do			
do.	Lex Felix CM.	do			
Faverois	Courion sier L'aires	de	Laibe Joseph	· do	
Ferche l'Eglise	Fridez Emile	d°	Bietry Augustin	do.	
Floremont	Guithard Jules	do	Fromard Jean Surre	do	
Froidefontaine	Fleury Tierre	do	Goffinet Eugene	do.	
Grandvellars	Laval Joseph	do	Saugier Parre	do	
d.º	Bruat Fierre	do			
do	Sinet raiser	do			
Grosnes	Sabowin françois	d:	Roueche celestin	d°	
Joncherey	Marion André	do	Rebrashé Jules	do.	
do	Charbonnier Tierre	de	••		
Lebetain	Belet Jules Moure		Sufrez Engene, dejong	do	
Lefring	Dermineser François		Fischer Chiebaut	d?	
Meziré	Bougeot Joseph		Saugier	d°.	
do.	Marion Vouis	do			

L

	- Control Control		1	1	- Indiana de la companya del companya de la companya del companya de la companya	
	NOMS DES COMMUNES.  (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONS: si les délégué ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.	INDIQUER dans GETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Montbouton	Roicomte linde pen	a acopte	Bietry Emile Simble	a accepte	
	do	Villaunicé François	do			
-	Morvillars	Viellard trinand	do	Laval Etienne	do	
100	do.	Charpiot Contant	do			
THE PERSON NAMED IN COLUMN 1	Dechéty	Wallet Time Honrisons		Marion Francis Rectured	2 10	
PARTICIPATION OF THE PARTICIPA	do.	Chavanne Henry Man		Victoria		
2	Recouvrance	Buston Eugene		Vonna Jacques	do	
4	Sand Dizier	Bideaux Jules Maire		Colin Eugene , C. M.	do	
	do	Moinat Mexandre, adjoint				
E	1-11	Toliat Rierre Joseph		Broihier Para Joseph	do	The second secon
	10 m	Verain François	do	Sierson Jules	do	No.
	Villars-le Sec	Bideaux Edouard adjust	do	Rapine Martin		
-						
		Canton	de I	Fontaine)		
6	Angeoff	Getard Jean Baptiste, Maire	a acupté "	Withet Jan Baptiste a	acopti	
0.	Betsoncours (	Glastre François Maire	11111111111	Kilque alertin, agont		
	Bethouvilliers .	Borneque Français		Montagnon charles fils,	do	
G		Forrain Michel		Sagot Celestin	do	
4	~ /:	Blanc Georges, Maire		iller of Constant a four	do -	
2		Goffinet Francis		Gesancon françois	do	
9	<i>t</i> 2	Heidet Fierre Maire			d:	
U		Baros Jules	100	Thomme Grosper	do.	
Fo		Pamy Chéodore			do	
	do 9	Bayot Jacques	de l			
			of the same	The second second		

			VAN 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	-	
NOMS DES COMMUNES.	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans GETTE COLONNE si les délégués ont accepté	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf-	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants	OBSERVATIONS.
par arrondissement et par canton.) Frais	Chiefrut Jean Chale	ou refusé.	Chiebaut Stanislas	ont accepté ou refusé.	
La chapelle sous Bougemont			Branneissen Joseph		
do	Borneque Eugene	dº			
Lacollonge	Seigeot Bechard, Maire		Teche Jean Fierre, adjourt		
	Naal Pere , Maire Grand François		Bornèque Joseph Noirféan François	do.	
Menoncourt	Houmaire Fare françois		Benillard tigute C.		
Montreux Chateau	2. 2		Rote Emile	do	
do	Maurer françois forsi	10 10 0	20 24 22 04		
Setitorios Cha lland	Lovis Ravier Mars Bourquardez Eletin M		Hosse Marcelin C. Weigel Martin		
	Montavon Joseph				
00 00	Monnier Edouard ma	1	Cravat Chiebautictu		
Vanthermont	Frotard, françois, Mai	in do	Fretier fartin depor	& do	
	Chanton &	daire	omagny		
		900			
Injoutey	blerc françois, mai	e a acopi	Escillard Clertin, CM	a acapte	
do	Foney afour		T: 4		
Auxelles Bas	Exister Cheodore Mais Deviin Joseph Moderte as		Faivre Joseph C. M	do.	
Auxelles Haut	1 4		Ambard Sugarte	do	
d.º	Chevenot Julien	3		144	
Bourg	Poirrier Jean claude	d.º	Setiljean Jean Baptu	te do	
	The second second				

NOMS DES COMMUNES.  (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans cette colonne si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants out accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Charin	Bardot françois		Serre Jouph	a acapté	
00	Staine Ravier Coré françois, adjoint	de de	Bailly Jean-Paptinte	do	
Etweffont Bas	00	do	Corré Clestin	do.	
Etweffont Hans		P 1 - 3	Marchal few baptite	N. Tiral	
do	Monricer Francis				
Wette	Gribery François saines	10.00	Bouchez Meis	do	
	Jardot Pinile	do			
Giromagny	Jeanrichard Jules	do	Courtot Joseph	do	
_do_	Fendeleur François	d?	Teker Eugène	d:	
.do	Felgin Charles	do.			
do:	Gacon Auguste	do:			
	Geltier Joseph	do.			
10	Guenot Jules	do	A si co		
Grosmagny	Marchal Meis	do	Gelitjean Georges	do	
Pachapelle Tour Chaux	Marchal Georges Deins Teltier Joseph	d° d°	Gresez Adolpha		
	Grisez Constant	do	ganzenga		
100	Sein bacher Gullaum, Main		Heck françois, adjourt	do	
Lepuis (gr)	Bomain Jacques, Mure		Demeusy françois de cleinen	1 10000	
do	Colin Julien adjoint				
do	Dementy Hippolyte	do			
4	Marchal Mythouse Maire		Jendy adjoint		
Diervescemons	Prok françois	do.	Willet Jean Naptite	do	=> -

				and the last of	Name of the Party
NOMS DES COMMUNES. (GLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lougegoutte d'e	Verreier gean Baptite Maire Koch Alfred c.m.		Thomme Content, adjuin	<sub>ε</sub> α accepte	
Germanagny do	Girandez Emile Sauvageo Yem Buth	10	Keller Louis	do	rate dance
Vercemont	Cheviron Mundre	do	Hourz Habert	do	
d.	Récuiche Jerome	do.			
Ancien (	Canton de Mai	Gevaun	O (Commune Steet	és franç	aises,)
Leval		ne a neaple	Decombe hicles, Maire	do.	
Setitefontaine Bomagny	Cordier Richard Verrier Jules	do do	Conheul duquete	de do	
Rougemont	Donzé Louis		Heidet François	do	é
do do	Gellier Celestin.	do do			
	- Companie				

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

# LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

# DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

numénos d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.		(DÉPUTÉ, CONSE ou d'arron délégué ou supplés	ATÉ: ELLER GÉNÉRAL  dissement, ent de la commune)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être insecité dans l'ordre de teur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
1	Actermam Ogidle	Maire.	deligni že lat	"Le Lelle	frit Yoseph	
2	Barborot Constant	Maire	do	Maldoie	Chiebaux Jean ppte	
3	Bardol françois	C.W	5	0	cherre Joseph	
4	Baros Jule,	Manie	_ (		Thomme Proper	
5	Belek Jules	Maire		0	Depres Engène adjt	
6	Beucher Georges	adjb			Konoux Xarier	
F	Bidoux Celostin	Marie		-91	Grossean Ergene	
8	Bidaux Edouard	adj			Rupine Martin	
9	Birleoux Célestin	Mais		Oraix	Reral alexis	
10	Bileaux Jules	Maire			Colin Engène	
11	Blanc Georges	Main			Millerot Constant adj.	
	Borne que Engène				Bench Julii Rigould Charles	
	Borne que Engène	Cnr	THE PERSON NAMED IN		Brauneissen Joseph	
	Borneigue Fangois	000			Montagna Charles (2)	
	Bougeof Joseph				Saugier Horoph	
16	Bouillon Emile	e.m			Boud Julian, Rignald Char	
14.00	Boulanger alphons				Besauca Derine	
	Boulanger Victor				Terre Emile adj.	
	Bounfumly Celestin			-677	Meigel Martin	
20	Brush Piene.	adji			Saugier Riene	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS  DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ:  (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL  ou d'arrondissement,  délégué ou suppléant de la commune  de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des sappléants qui sont appelés eventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
21	Busson Engene Morie	delegue de la Cree Recouvrance	Nonna Jacque	
	Caillas plex Talentin CM	1.	Herbelin, Chane, Grosbon	6
	Canel alphonse CMC		Herbelin de france Grosborne	
	Cayon Josepher adj.		ne Charbonnier Tiène	
	Charbonnier Prine C.M.	Joncherry	Rebrassie Jules	
26	Charpiol Celestin Wells	Mezelvis	Bourguard Pierre Vouis	
27	Charpiol Courtain C.MC	Monillars	Paval Stienne	
	Charpiol Navier Main		Meyer faugus CM	*
	Charton Octave Min		Betanen Dérire	
	Chavanne Henri Main		Marion franças Michard Mictoria	6
	Chevillot Pierre CAT	1 1000	Hougher Victor	
	Cheviran alexandre CNE		Priez Hubert	
	Close Poris No:		Simonin Jan 18/16	
2	Clere françois Mais Colin adolphe Mais	1 0 0	Revilland Celestin CM	
	Colin Julian adj	/3	Bidaine Langois aly: Demeury français de Cleman	
The same of the	Comte cogno Yean Cox		Herbelin, Efane, Grosbome,	
	Grelier franças Quiranick!		Roy andre	
	Cordier Richard Maire		Conkerel auguste	
	Condomicer Hubert Mo		Gros antoine	
	Cove françois adj	72	Bailly Year 18pte	
	Surtet alphone on		Courted Jean 13/1te	
and the second	Courtet florentin Mais	Dorans .	Senier alexis, adjt	
44	Courvoisier Kaires CAM	foverois	Paile Joseph	
19	Doules Jean Giene. Mais	Chavanatte	Bourefuin Joseph C.M.	

-	THE RESERVE TO THE PARTY OF THE			
NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ : (député, conseiller général	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	an 20 ships
d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms	OBSERVATIONS.
d State	DOS DIGATIONS.	de)	de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	THE PARTY AND
	1			
460	Decombe framois C. W.	delique de la cre de leval	Secombo Micolas Maire	
200	7° 1 4 2	V. 10	Demeusy français declinant	
1	Demeny bippolyte C.M			
	Dermineur fausois C.M.	Yepnix (D)	fircher Chiebant	
49	Dicher Georges Maire	Offenan	Vinonin Jean Byte	
1000	Sinch Xavier CNT		s Saugier Piene	
	174 11		, /	
	Donze Vouis asp.		Heider fansis	
52.	Songo Emis Cont	Beaucour	Trenot Julie, Rigould Charle	
53.	Surin Joseph Modeste (1)	auxeller-Buy	faire Joseph c.m	
	.0 10			
			Moirfean françois	
35	Thard Gastan Main			
56	felpin Charles CM	delegia de la cres Giromagn	y Curtot yough Percor Engine	
	fonddour françois CMC		y Burtot Joseph Deker Engen	
100	2 0			
	Heury françois Mon		Schenberg Hules adje	
59	fleury Jules C. 10	Bormon	Rosselot françois	
	Houry Piene CM	froidefortain	e Goffinet Engine	
	Loney françois adje		Revilland Celetin Cre.	
W 50 1				
62	finder Emile 6.1	feche l'iglis	Bietry Augustin	
	free Jacque ferdinand Ma	Boran	Barbier Jules	
	Fritich Vang Gustave.		s Papa Vouit	
		1 1 0	0	
1 2 2	prossand français Maine		fictier Justin adf.	
60	Gacon Auguste C.M.	Giromaguy	Court of Hoseph Peter Engin	
67	Gautheral françois Maire	Chavonnes le, 9	I Bourquin Emile adj	
The state of the s	Gete Porian adj.		Granol Cheophile	
			1	
	Gete Chéodore Ma		Mouhal Courtain	
Fo	Girardey Emile Main	Venuamagi	y Keller Cours	
1	V.			
-				

		10 1 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10		
NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ : (député, conseiller génébal	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms	OBSERVATIONS.
d bidie.	DES ELECTRONS.	de)	de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la	
			commune.)	
71	Gladre François Maire	Selegue de la Ove Le Bessareon	Kilipre Celestin adjt	
Ha	70	10 0		
72	Goffiner paucois Main	d & Efwengue	Beranger Pausas	
73	Granes Xvies and	Becucount	Prenot Julien Rigoulst Granles	
TE	Grelat Joseph ait	Alle	Fritz Yoseph	
75	Guniary Jean Pierre Ody.	Juance	Jobin françois	
76	Grison famor Kaires Mai	e Evette .	Bouchez alexis	
77	Grisez Constant C. A.		Grinz adolphe	
11		1 0 .	* /	
18	Grisez Engine	Lachapelle's Hough	Buxuncinein Joseph	
79	Grisez Joseph Maire	Sepule, Consiller Géne	de	
12			Muilleseaux Jan Pière	
		12 22		
8/	Guenos Jules Com	A Jiromaing	Courteffreph, Seker Engin	e
82	Guithard Jules Nois	. ( Herimond	ferssand Jean Riene.	
	Gildemann Georges CON	1 1 3	Herbelin refine Grosborne	
	1			
84	Hank Colostin Main	Ischeine Autrage	Richardel auguste	*
85	Heider Piene Wain	felm	Cordier Colestin	
	1- 3			
00	Houbre Colortin Com	Valuois	Chiebaut Jean Bhte	
87	Houmsire Prine faccion Mo	ie Menorsourt	Reuilland auguste Con	
	Jacopuls François de Jacques		Grenst Cheophile	
. 0				
1	Hardol Emile auf		Bouche alexis	
90	Jeannin Leraphin Main	Cheoreman L	Devanty Engine adjt	
	Jeonrichard Jules C.M.		Burtit Joseph, Peter Engen	e
			Broiheir Piène Joseph	
-	Toliat Riene Josephen		DO.	
	Koch alfred cont		Thomme Coustant asp	
94	Roschlin Georges CM	Beelm	Herbelin, Epane Gresbone	
105	Roechlin Georges Com	6.00	Harle So e	
90	Calley raid Man	1se you.	Horbelin Chave from	2
1				

-				CANCELL CONTRACTOR OF THE PARTY
NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement,	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en rygard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont	OBSERVATIONS.
d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	délégué ou suppléant de la commune de)	appelés éventuellement à les remplacest. Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de feur nomination, en regard du nom de chaeun des délégués de la commune.)	
	Samy Chevidare Maire			
	taval Joseph ext		Saugher Fierre Herbelin , Le france, Grabiern	
	Einibacher Guillaum Mai		Heck françois adjt.	
	lex félix c.m.		Tritz Joseph	
	Eviler alfred Com		Prenot Julian , Rigoulot Chan	l3
1	Vovis Xavier Main		Rone' Marcelin Com	
4	Mailland Ear CNL	Y 1	Reno LJulien, Rigonlotch	
	Marchal Mexis asy		Petifean georges ;	
	Marchal alphorese Min		Janely françois auth	
1 100	Marchal Georgendenison	/ 2 7	Petiffean Georges	
	Marchand françois C.N. Marc Charles C.M.		Hosse Emile Horbelin , le france Grosborne	
	Marion andre Min		Rebranie Jules	
F 2 130	Marion Pouis C.M		Saugier Joseph	
	Marsol Xavier Mai		Marchal Jean Boto	
	Mallin Joseph Man		Moné Enile	
115	Megnin finite C.	Beaucoust	Prenoh Julia, Rigoulet ch.	
	Menetrez Gustewe CM		Herbelin, Sefane, Frosborne	
	Miquet fritz om		Renot Julier Rigald Ch.	
	Monnier Edouard Wa		Caval Chieban Fantoine	
200	Monnier fançois ad	I V	Marchal Jean 13/16	
1		1	1	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS  DES ÉLECTEURS:	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appetés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
	Monmer Gidore adje Montavou Joseph Min	deligie dels cred Erson		
123	Mouille seaux Charles C.M. Muller albert C.M.	Sargritis	Besançan Désire Herbelin refane, Grosbonne	
12/	Maal Tierre Main Pagnierd françois Main	. Lagrange	Bornèque Jereph Trelin Jean Prème avjt.	
127	Peltier Jean Piene Man	ie Salbert	Politier Jules asjt. Court of Joseph, Peker Lugan	e
129	Peltier Joseph CA Petard Jean Botte Man	Lachapelle zich	X Grises adolphe Willow Year Bpte	
131	Petitian Hoppolyto as Pierçan Joseph CN	if Belfort	Herbelin Lefranc, Grosborne Curtot En jone Maire	
133	Piot françois adj Phibeau Julo Ma	Hiervescenu	Miller Jean 18pte Mubard Auguste	
13	Poirier Jean claude Me Tourchol Louis Me	in Boury	Petiljean Jean Apto	
137	Rassinier Auguste Mi	air déléquerde la 6 re Chamme		
139	Reiniche Journe C.  Renoux felicien au Richard Pierre M	Greturians	Courtet Gustave Gehandez Celestin	
14	Michardol Gierre M Moicourte Emile pe Momain Jacques M	ère Monthouten	Bietry mile amédée	ail
14	3 Rosselot Jules M	air Hoursena	ens Court of Jean 18 pte	
14	A In D	aire Breeze	1	

numéros d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS  DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :  (přeutř, conseiller général  ou d'arrondissement,  délégné ou suppléant de la commune  de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des idélégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
147	Roy françois Adjt Stabourin françois Main	de Grome	Roue che Celestin	
149	Sauvageof In ple adj Schley adolphe C.W. Chipol Celestín Min	Beaucourt Roppe	Renot Julien, Ripulch Ch.	
152	Seigeob Richard Min Sellier Celestin C.M. Staine Xavier C.M.	Mangemont	Peche Jean Piène, adj: Leidet françois Serre Joseph	
154	Stoll Christ C.M. Lavernier françois C.M. Chevenol Julien avij.	Chevrenant.	Saglio Porent Dovantor Engine Wit-	
157 158	Chiault Michel pire Chiault Camille C.M. Chiebaus Jean Claude M.	P.107 Belfort ? Cravanche	berbelin, Efranc, Gurbon Tangon Engène Chiébaut Itanislas	e,
160 161	Citter Phéodore Min Vallent fanças Xavier C. Verwin fançois Mais	Maxelles-Bas	Taivre Joseph, CM Renoux Xavier Tierron Jules	
163 164	Vernier Jan 18 pte Win	Chotenois Rongegoutte	Grosfean Engène Thomme Constant aif:	
166 167	Herrier Jules C. 19th Vielland Annand Main Vielland Lean Mais 4PM : F	Oriseilles General	Laval Elinne	
	Villaumie fançois Mais Villemez fançois Mais Viillaume fançois dan EM		1/	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS  DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ:  (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL  ou d'arrondissement,  délégué ou suppléant de la commune  de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appeles éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171 172 173	Wachter Cheophile CM Mallet Enrile Henri Je Zeller Kene, Ent.	délégué de la cre de Rougeman Al de Récheng Euceffont-Bas	Heidel françois Mevion françois Richard Victor Corré Celestin	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Belfon , le 24 Juillet 1891.

Mellet Mallet 1891.

du Haul-Rhin

M: 3

Annexe
à la circulaire
du 10 novembre 1890.

Modèle nº 7.

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

.....

DU BUREAU DE VOTE.

LISTE D'ÉMARGEMENT

(N° 1 À 100 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3° colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3° colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2º tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
1	OcKermann Ospille delegno de Selle		Ehz			
2	Barberoh Coustant déligner de Voldoie		C/3			
	Barredoh françois delégue de Chaux		Ch .			
4	Baros Jules Legue de Fontaine		Ch3			
5	Beleh Yules délégué de Lebetonin		Ch Ch			
6	Beucles Georges délègne le Burrepre		Am			
7	Biderux Céleștin Celegno de Chatenois		6h			
8	Biolaux Edouard Willans la Le		Me			
g	Biolecus Célertin délégué de Croix		Oz			
	Bicleaux Fuler Alejurde 1 Dizier		Sto			
//	Blanc Georges leléjué de Donney		9			
12	Bornègue Lugare Elique de Boomeoux		Ho			
						,

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS	1-1-2-1-2	FE OU SIGNA	100 To 100 To 100 To 100	Marin graduate
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin,	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
13	Borneifue Engène de lachopelle y Mr	6	63			
14	Bornèque Fançois Léligue de Bethonvillier.		Ecz			
15	Boudest Joseph Lelegue de Mézine		CB			
16	Bouillon Enile delegne de Beaucourt	,,	Aller			
	Boulander alphonse deligue de Danjoutin		Ch.			
18	Boulanger Victor delegne de Perouse		03			
19	Bourfuardes Célestin Lelégué de Phoffans		Ch			
20	Bruxt Pièrre delegue de Grandvillar	Largier Pierre	6/3			
21	Busson Eingene delique de Recourance		<b>3</b>			
22	Caillas félix Valentin délégier de Belfas		Erz			
20	Canel alphonse délégue de Belfon		ch ch			
24	Carpt Jocques délégue de journemagn	e.	Cr3	New York		

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, RÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			The state of the s
tion sur la liste générale,	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin,	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
25	Charbonnier Piene delegne de Joscherey		Eh			
26	Charpiol Célestin delegue de Hezelois		63			
-~/	Charpiol Constant délégué de Mozirllar.					
	V		63			
28	Charpioh Xavier délégué de firstenelle		JHH			
29	Charton Octave deligne de Danjontin		Ch			
30	Chavanne Henri Selegue de Réchéng		Co			
3/	Chevillot Pièrre deléque de Vetrigne	27.3	6/3			
32	Cheviron Alexandre Selegué de Vercemont		C/3			
33	Lesine Lesine Leléjur s'efformant		63			
34	Clore François délégue de Amjoutey		Ch			
35	Colin adolphe delegue de Courcelle		E13			
36	Colin Jelien Lelé que de Épuix çy		G			
					-	

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS		FE OU SIGNA	TOTAL CONTRACTOR	water water
tion sur la liste générale.	QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2º tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
37	Comte-Coquo Jean délégue de Beffris		C/33			
38	Cordier François Civiamies delegnes d'argiesan		B			
39	Cordilv Richated Selegue de Petitefortain		Ch .			
40	Cordonnies Hubert Selegio de Courtelevan		Ch			
41	Corré Laujois Selegué d' Noie		C/3			
#?	Courtet alphanse delégios de Bolans		B			
43	Courtot Perentin délégue de Dorans		63			
44	Courvoisier Xaires déléguerde faverois		Eg			
	Sades Year Februe Delegue de Chavanotte		63			7-17-17
46	Decombe Fançois deléjue de Veval		Ch			
47	Domeury Hippolyte Selégue de Cépuix (Gy)	,	OB .			
48	Dormineur François délégnes de lépuis (2)		Coz			

numéros d'inscrip-	NOM, RÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	PARAFE DE L'ASSESSEUR	OU SIGNA'		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin,	OBSERVATIONS.
49	Dicher Georges Lelejus d'Offermont		CB			
50	Dinet Xavier delegier de Grandvillars		Co			
51	Donze' Voisis delegue de Rongens?	• • • •	Cos			
52	Donze Vouis Seleguerde Beaucourt		All			
53	Dwin Joseph modeste Illegue & Auxeller Bas		C.B			
94	deléguer de Parissère		E/g			
50	Erhard Gaston Conseiller General		3			
00	Telpin Charles delegno de Gironia opry		Ch			
57	Jendeleur Languis délique de Giromagn		3			
58	Plaury		Co			
59	Flewry Jules delegue de Bermond		On l			
60	fleury Piène Lilique de Fronde farts	inc	Ch 3	10		

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		E OU SIGNA		Fine S war
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE DÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
61	Forcey françois délégue d'Anjoutey		63			
62	Fridez Ensile, délégué de Peche-l'Église		Ch			
63	Jacques ferdinand delegue de Boron		Alto			
64	Fritsch Vany Gustave déléguer 1. andelums		C/3			
65	Frossard Langis Sélégue de Vanthierm	uh.	3			
66	Gacon Auguste délégué de Giroma pry		63			
67	Gautherah François deléguerole Chavannes les		Ch			
68	Grands. Gete - florian delegue de Meraux		es.			
69	Gete Chéodore deléguor de Moval	- pit	G			
Fo	Girardey Emile deléqué de Vermanag	ng .	Bz		1	
71	Glastre françois délègué de Bessoncourt		C/3			
72	Gofficier Lançois délégue d'Equenique		03			

numéros l'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		EUR CONSTATAN	ENGINEERS.	
tion ur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
13	Grasser Xavier déléguer de Beaucourt		Are			
T4	Grælish Joseph Lélégué de Delle		Eg			
75	Grimont Jean Pierre délégué de Juances		edz			
16	Grisey François Xavier délégue d'Enette		CA .			
19	Grisez Constant Selégné de Sachapelle y, Chaux.		6.63			
78	Grises Engène délégné de la chapelle y. Mongemons	-1/2	eh			
79	Grises Yordjih Depute Conseiller Genera	· · ·	E/27			
80	Guenot Joseph Telégue de Banvillar.		6/3			
81	Guenot Veleze de Gironiagny		CB			
	Cuthard		Ehy			
83	Guldemurne Georges délégué de Bel fort		Attor			
84	Hantz Célertin Sélégue's Eschène autre		Ch			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	8	E OU SIGNA		The state of the s
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrntin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
85	Heridet Piène délégué de Felon		B			
86	Houbre Célestin delegue de Valdoie	5,0	EB .			
87	Houmaire Pièrre françois delégue de Menoncours		Os			
88	Faccional Jacques L'aligne de Mervux		Eg			
8.9	Sardoh Emile Sélégue's Evette		03			
90	Heannin		C3			
91	Jeonrichard Jules Leque de Giromany		663			
92	Holiah Pièrre delegno de Priencours		6/3			
93	Hoch alfred delegnede pondegoutte		Ca			
94	Koechlin	**	En			
95	Virlloz Paul délégué de Belfu		Es			
96	Carry Chéodore Selégue de Foressemagn		Alle			
		1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1			1	

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	7 1 1 1 1 1 1 1 1 1	FE OU SIGNA		and the
tion our la liste générale.	ét QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE_L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de	au 2° tour de	au 3° tour de	OBSERVATIONS.
0 ~	Saval	4	scrutin.	scrutin.	scrutin.	
97	délégset de Grandillars		63			
119	Ehmann Albert délégné de Belfon		Es.			
18	1					
19-	Seinbacher Guillaume délégue de Vamadeleine		FA			
	0					
100	Lex fêlik seleguerde Selle	Fritz Biese Forepa Lupteian	6 hz			
	Delegie de Delle	oughlan	1			
			-		-	
						4-11
	*					

Arrêté la présente liste d'émargement à Cento électeurs. , le La Juillet 1891. Le Préfet, A Belfore émargements pour le 1er tour de scrutin. Arnêté la présente liste au nombre de cont le 2° idem. le 3e idem. Les Scrutateurs, Le Président du bureau de vote,

DÉPARTEMENT du Haut-Rhin. Annexe

à la circulaire

du 10 novembre 1890.

Modèle Nº 7.

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU

BUREAU DE VOTE.

(N° 101 à 173 de la liste générale.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3° colonne, en regard du nom du délégué qu'ils remplacent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3° colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	S. S	E OU SIGNA	000 000 000 000 000 000 000 000 000 00	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR,	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
101	Rouber Alfred Melégne de Beaucourt		Min			
102	Lovain		Me			
103	Lovis Xavier delégué de Petitoroix	•	JHW?			
	Maillard		film			
	Marchal Alexis Sologue de Grosmagny		M			
	Marchal alphores delegue de Petituaguy		Atto			
	Marchal Georges Devis Leléque de Grosmagny		Jan			
	Marchand Paugoir Selégué de Montres 4 chatoa	Control of the last of the las	- JAW			
100	Mare Charles delégué de helfon		Mr	1000		
110	Marion		Mo			
	Marion		Jan			
112	Marsol Xavier, L'éléper d'Etwefort Haux		Allt			
	- a might pour					

.

numéros d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		E OU SIGNA		Acres desired
tion sur la liste générale.	et Qualité de Délecteus.	DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
	Mattin Joseph deloguo de Juance		Es y			
114	Mexurer Jamai Joseph Lelegue de Montreur Char	tan	Am	75.0		
	Mbegnin Bernard Lelegue de Beaucoust		Me			
	Menetrez Glistave Lelégue de Belfort		Miro			
l	Miquet Phitz délégué de Beaucours		Hus			
	Moinat alexandre délégué de d'Dizier.		Alm.			
119	Monnier		Mer			
	Monnier François Lelegue d'Etreffet Hans		Au			
	Monnier Fridore,		Min			
	delégne d'Essesh		14			
	Montavon Joseph, Monilleseaux		- Mto			
	Mouillese aux Charles Lélégue de Sanjutin		IIIn			
124	Muller Albert Lelégue de Belfort.		Jun			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, RÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOT	E
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au au au  1 er tour 2 e tour 3 e tour  de de de de scrutin. scrutin.	THE PERSON NAMED IN COLUMN
125	Horal Piène delégué de lagrange		Alto	
126	Perfrand françois délégué de pretagne		Allbo	
	Leltier Jean Pierre délégué de Salbert		AM .	
128	Pellier		An i	
129	Sellier Joseph sellings de		JAM	
130	Teland Jean-Bfite Leligué de Angeol		Aus	
131	Selitican Hippolyte Lelique de Bolfor		April 1	
132	Siercon.		E/3	
133	Sich François délégne de Miervescem	act	Japan -	
134	Hubeau Jules Hauf delogue	1	AM .	
135	Poirries		Jan I	
136	Tourehol.		flo I	

numénos d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE DÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.		au 2° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
137	Rastinies Auguste, délègué de Charmis		AM		
138	Reiniche Jérone délégué de Vescemont		There		•
139	Plicien Sélégué de Crétudans		SHO -		
	Richardol Preve Selegue de Marilland		GHW		
141	Aoicomte Envile, père delégué de Montbanto		Alex		
142	delegue de l'épuix (5)		Me		
	Rosselol. Yules, Lelegue'de Vourvenan		Ms		
	Roy Emile, déléqué de Bue		Altx		
145	Ros françois delégue d'Ureerey.		AM.	0	
146	deleque de Bailliers	1+N	Mu		
147	Pançois, delégue de Grosnes		Mtz	*	
148	Janvageol Jean Bpte Selegue'de Vermaniage	4.	Alto		

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, RÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	The same of the sa	FE OU SIGNA	ALL DAY DOWNERS	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
149	Schley adolphe Selegue de Beaucourt		Ma			
130	Seigeol Célostin, délogue de Roppe	The same of the sa	MI	<b>\</b>		
151	Cleideol Michard, délégué de lacollonge		puro			
132	Sellier Célostin délégné de Rongemans		Ann			
153	Staine Xavier Sélégue de Chaux		AM			
154	Moll Christ- delégue de Sévenans		Jun			
155	Cavernier Fançois, délégué se Cheireman		Alter			
156	delégue de auxelles-70	Suil	ghio			
157	delégué de Belfort.		1100			
158	délégué de Cravanche		Alte			
	Ghiébaut Jean Claude delégue de frais.		Jul			
160	Either Théodore délégué de Auxello Bas		All so			

(4)

.

A

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR	to the same of	E OU SIGNA	and the second	The state of the s
tion sur la liste générale.	et Qualité de Délecteur.	de l'ELECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
161	Walbert François Xavier Lelégués de Bourogre		All			
162	Nevain François delégue de Vollercol	Fierson fulls	AM			
163	Hermot	- July Com	Miro			
	Merrier					
-	Sean Popte Délégué de Rongedoutte Merries		- Jiw			
165	Sules Selegué de Homaspy		JH ~			
166	Miellard drinand délégué de Morvillans	Laval Etienne Luppleanse	An			
167	Viellard Véan Conseiller Général,		Alto			
168	41.00		But			
169	Villemez franças delégues de Essen		Me			
170	W:M 5		The			
	Machter Che'ophile Meléguo de Hougenens		Atto			
	Millat Emile, Henri Joseph Selegue de Récheny		Mitte			

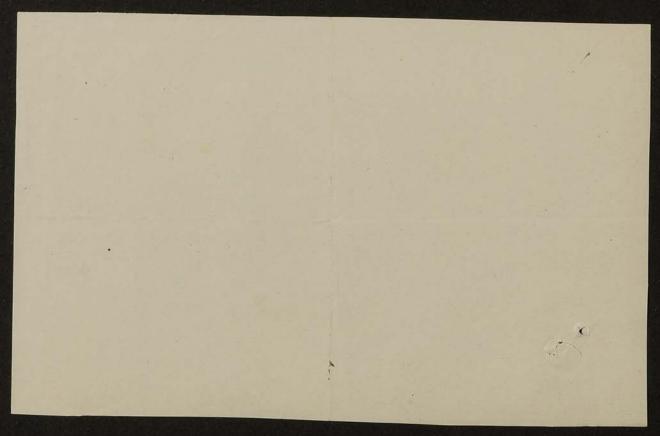
PARAFE OU SIGNATURE NUMÉROS NOM ET PRÉNOMS NOM, PRÉNOMS DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE d'inscrip-DE\_L'ÉLECTEUR tion OBSERVATIONS. au devant remplacer le délégué inscrit sur la liste 3° tour 1er tour 2° tour QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR. ci-contre. de de de générale. scrutin. scrutin. scrutin.

	1 2	2 3		4 5		7 8	9	10	
				THE	THEFT				
Japan Schmann Juillard	- minnin minnin	minen	1111111111	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		111111111 11111111111111111111111111111	1111/11/11	1111111	
Sehman -	_ minim minim							97	
M. Hard	- 1111/1111 1111111111				13			97	
Jun		22							
		777						21/20	
								1/4////	1/11111
						Successive			
						1	-	Allen	
						1000	6/11		
						6 hu	143 21	Lewon /	
						1 com			
+ 0 0									

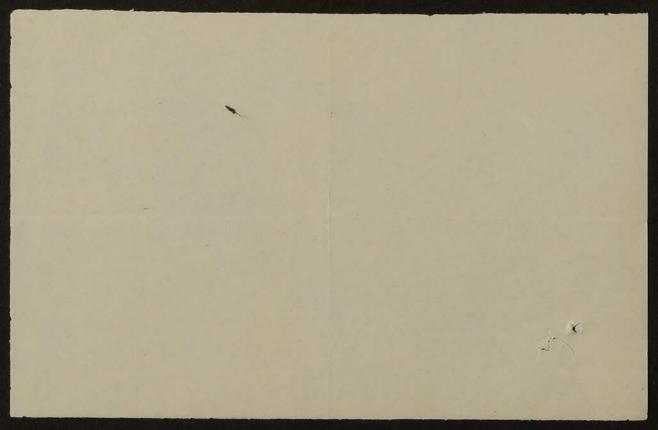
	1	2	3	4	5	6.	7	8	9	10	
Mi Japy Lesmann Juilland	Huntin	1111111111	1)1/1111111	\$1\$11]1111	11[1111111	1/1/11/1///	инини	man	1137131143	/IMm ,	
Lesmann	/ [ [ ] ] ] ] [ ]	1 / 4   1   1   1   1	1111111111111	minim	miling	111				11.191	
Syilland	1(1111111111111111111111111111111111111	1411111111	-11			63					
			122								
									75		
								92	Culour		
										1/1/1/	men
									)	1/1//00	
								0,	1		
								I don't			
							P			Allella	
							1	Manage	lles	0, 5	
								Noon.	3/1	Jewind)	
		ALLAN									
		140416									
		THE REAL PROPERTY.			HAILIMAN						

Election du 4 janvier 18921.

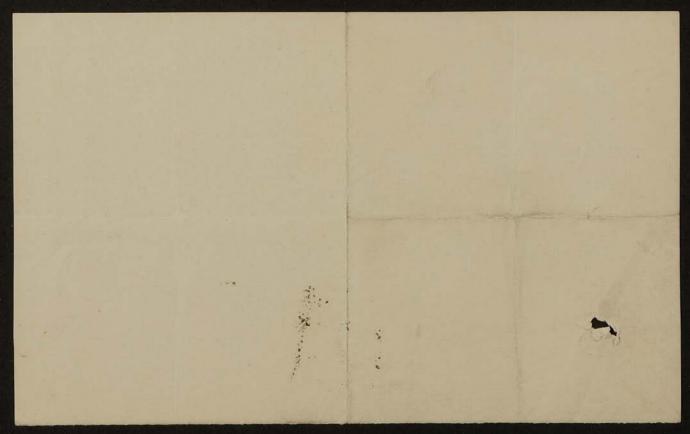
Y

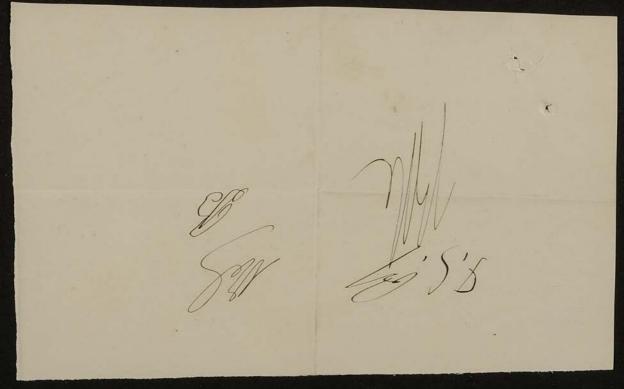






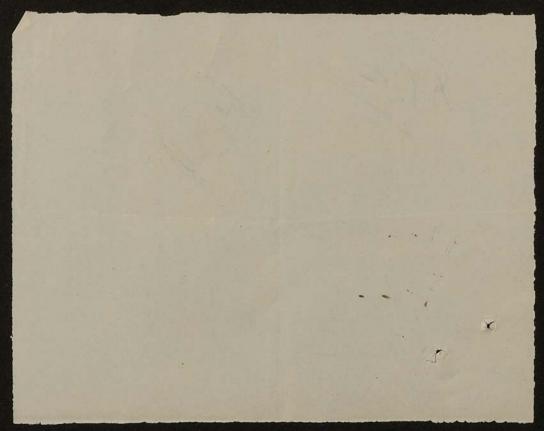
Fila



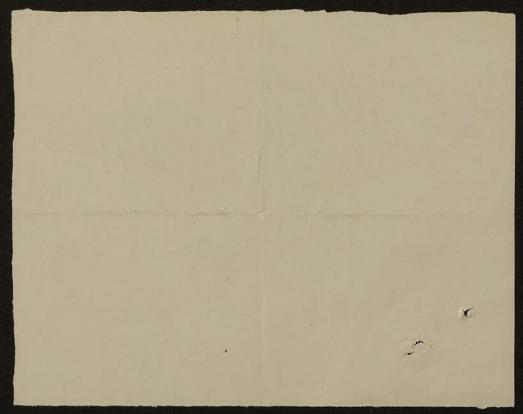




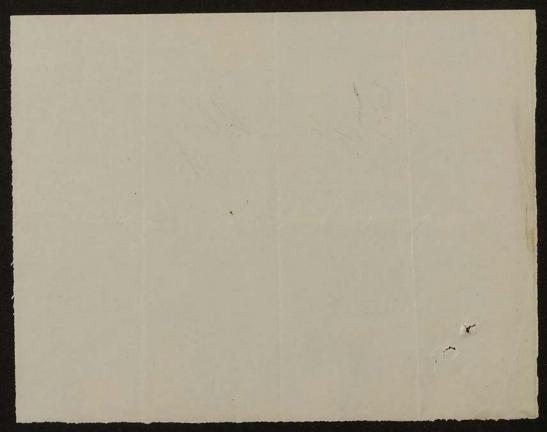
Call J.

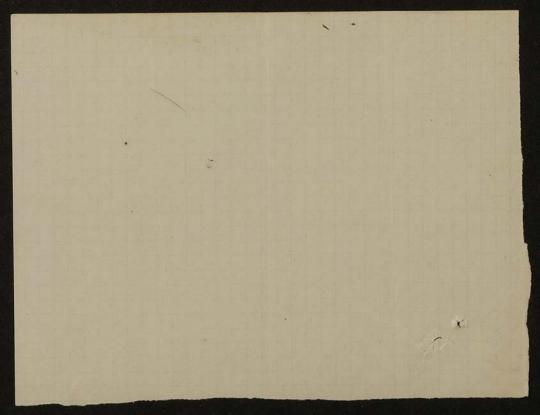


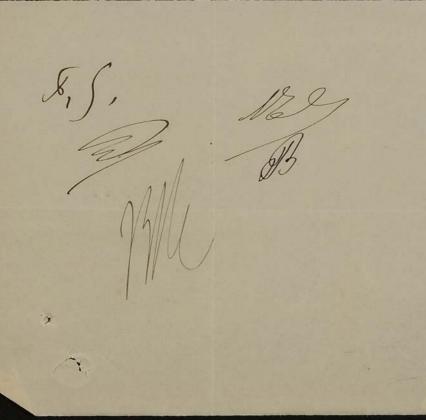
X

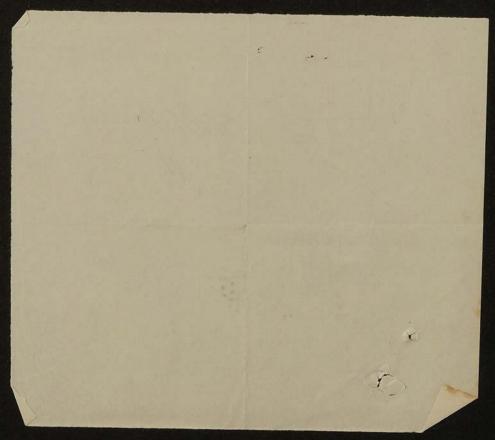


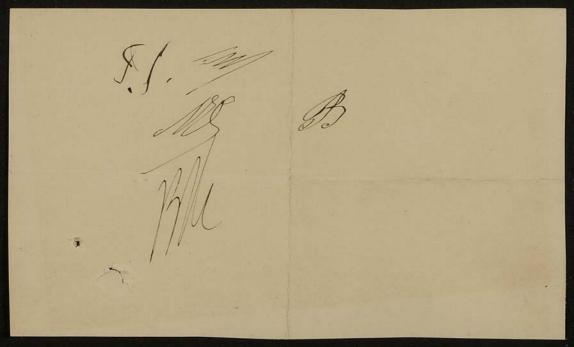
5.1

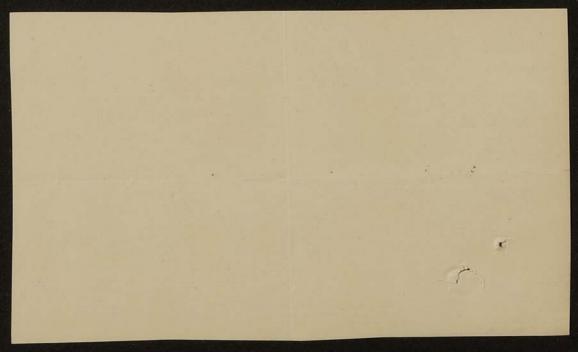


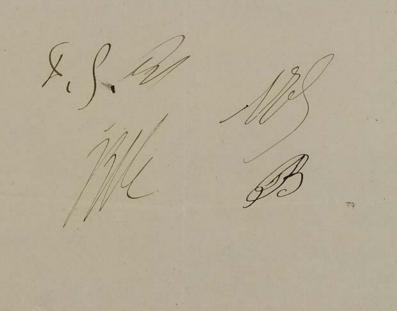


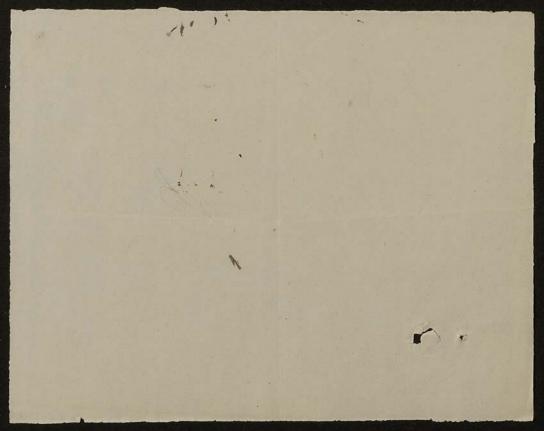


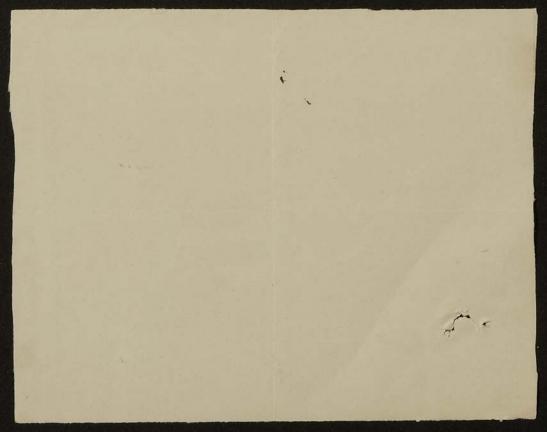




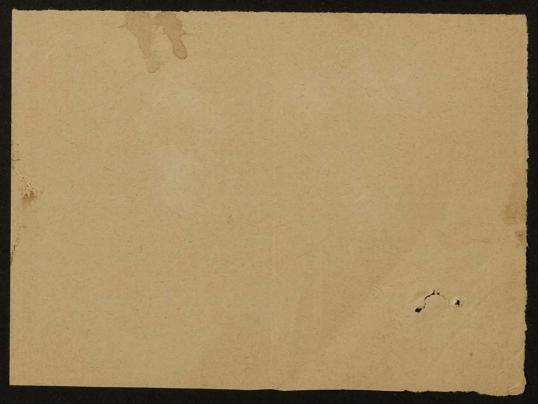






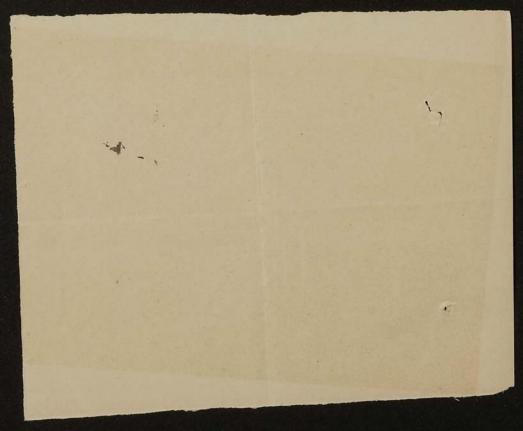


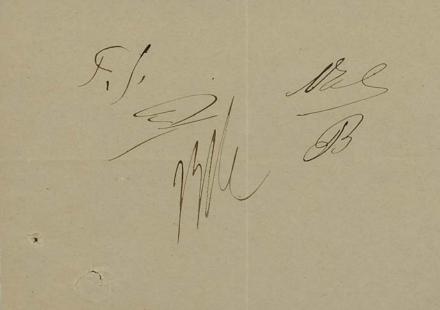


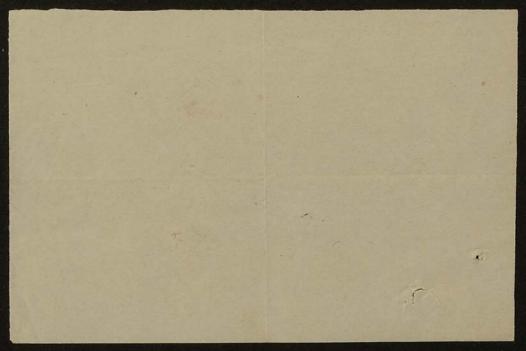




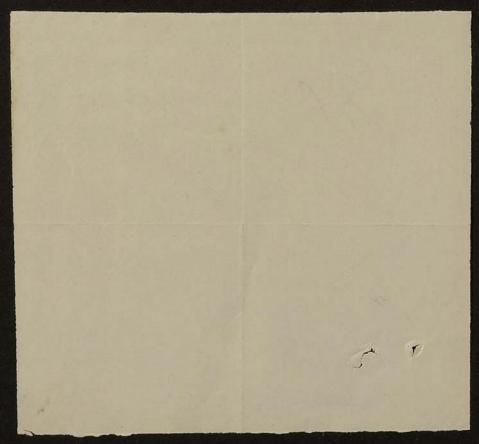


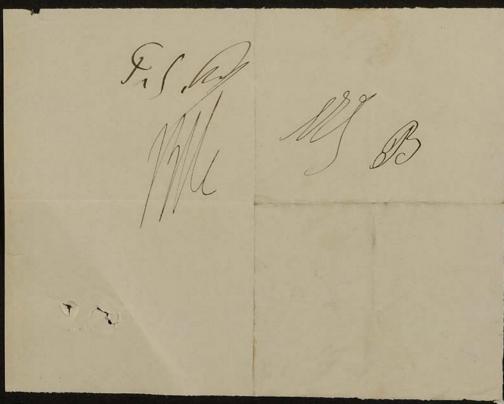


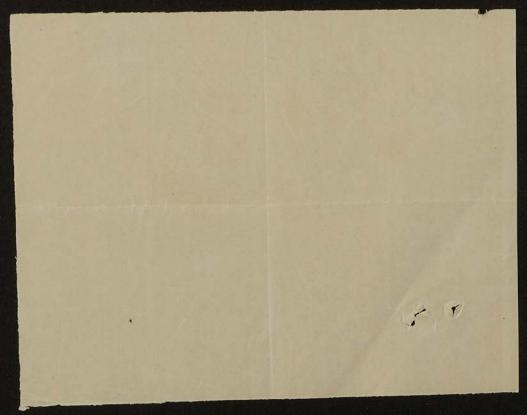




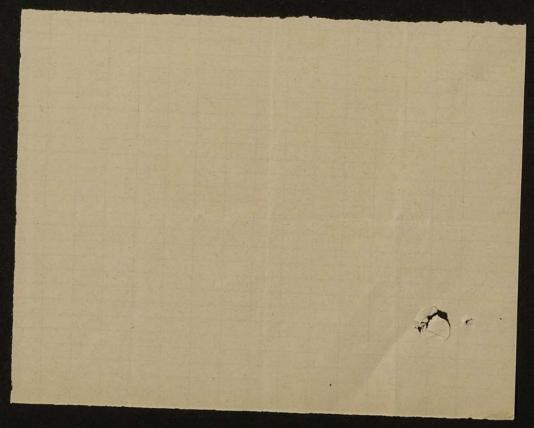


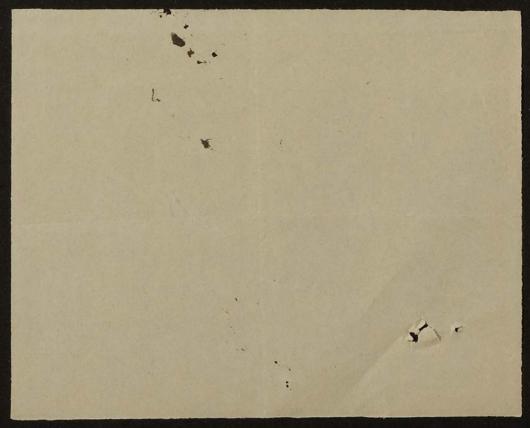


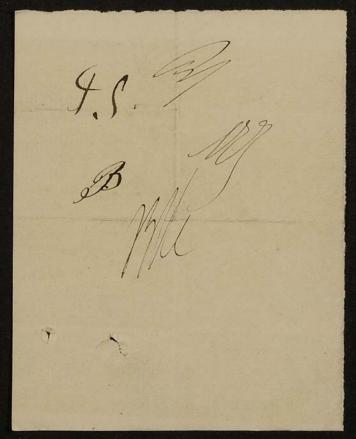


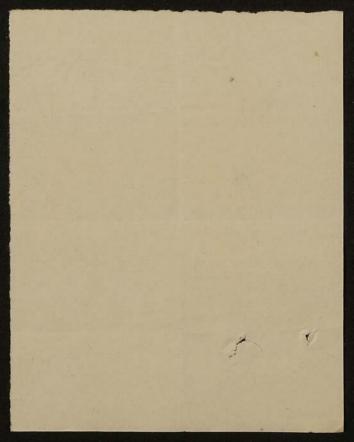


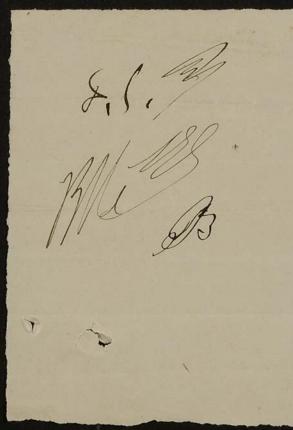
X W

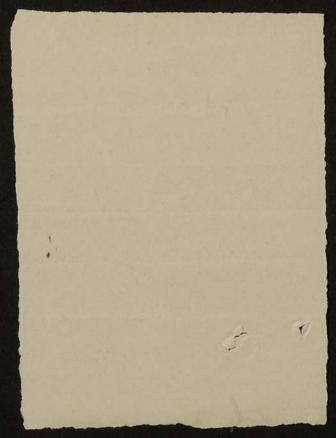


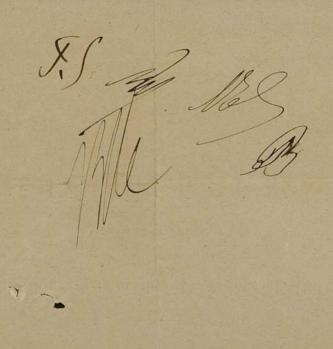






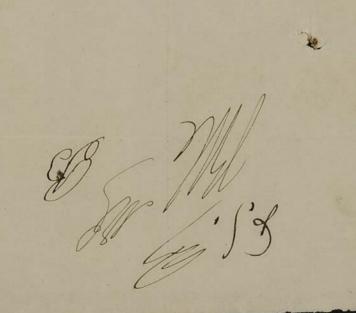


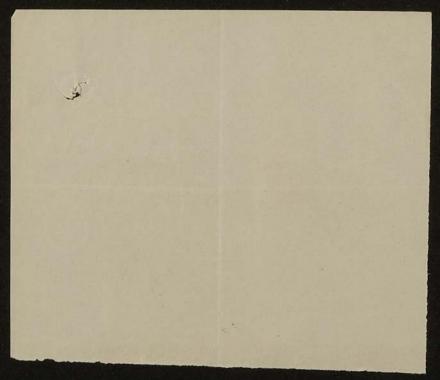




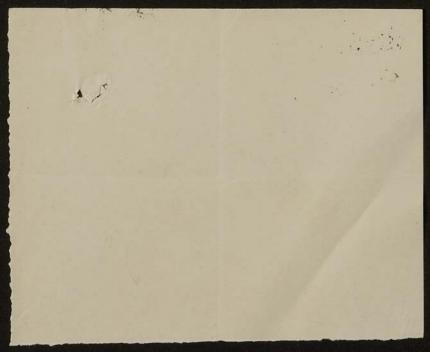
## Eléctions Sénatoriales du 4 Janvier 1891

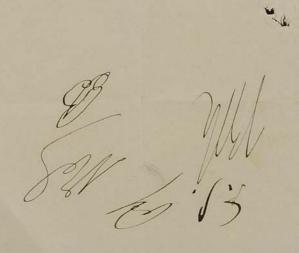


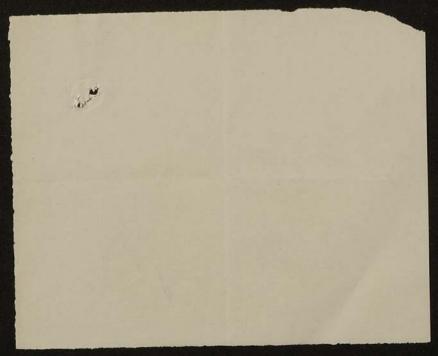


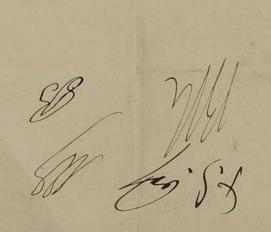


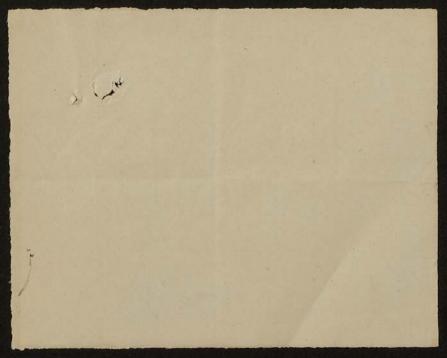


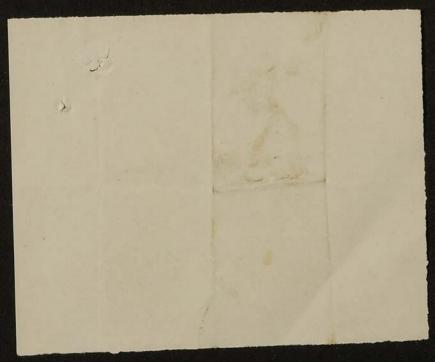


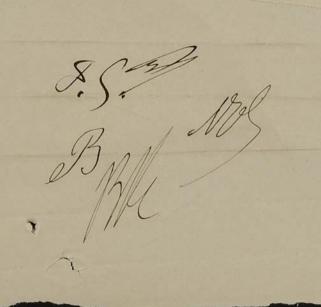


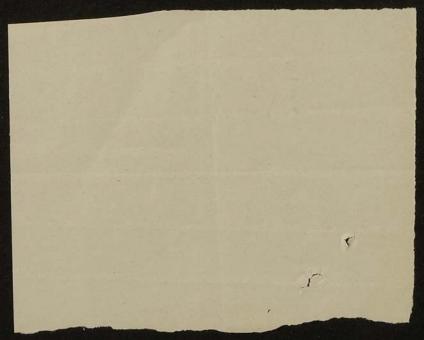


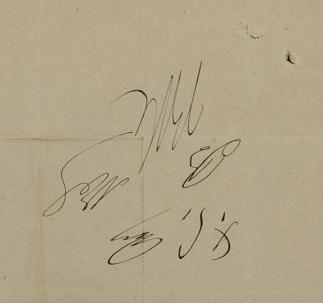


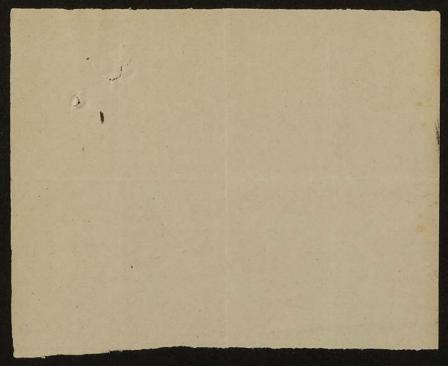


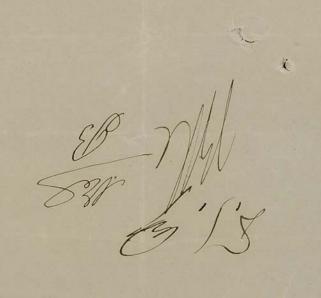


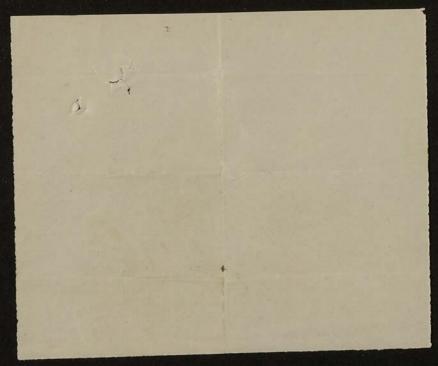


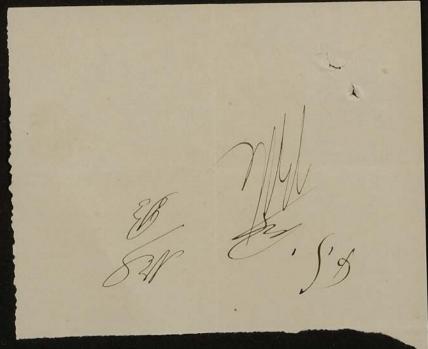


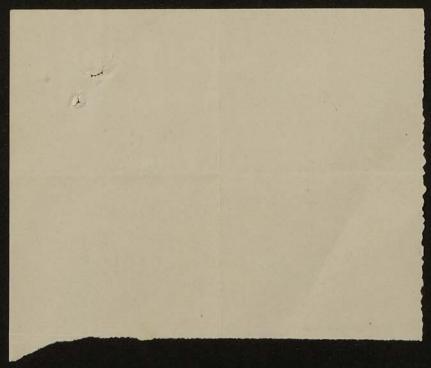


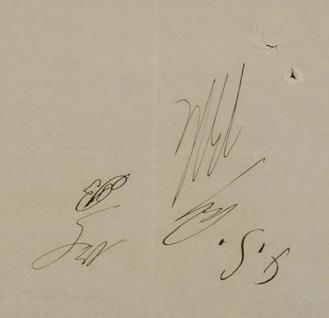


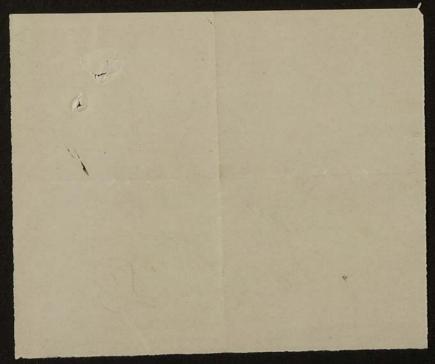










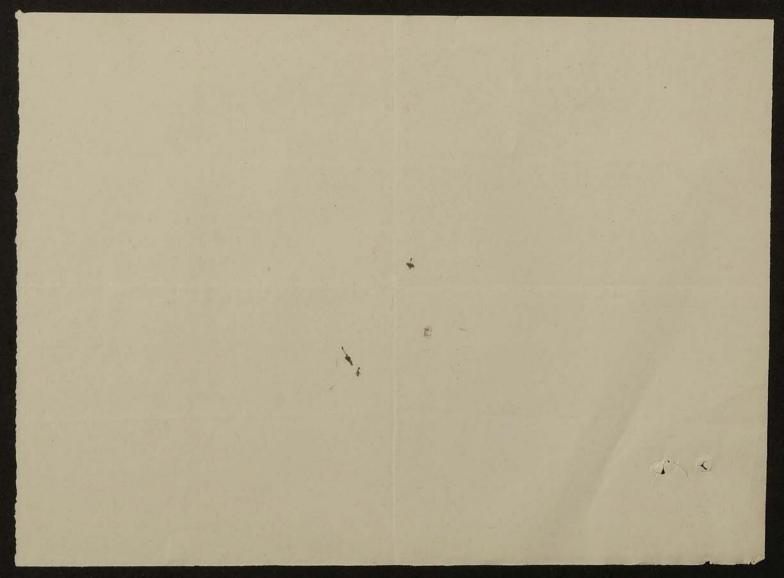


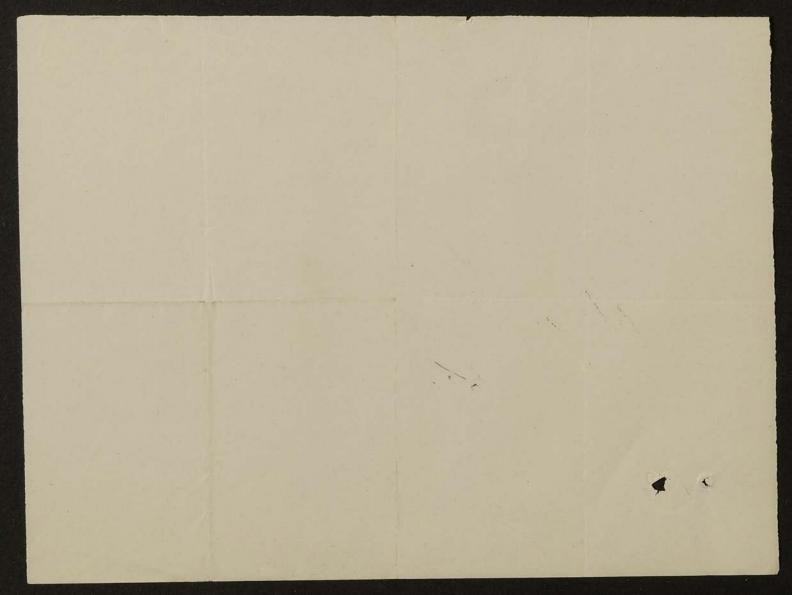
and. 54



F.T. Milli

2/1





# ANNEXE A LA CIRCULARIE du 19 décembre 1887.

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Modèle nº 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875 ET 9 DÉCEMBRE 1884.)

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le Manurer 188/
à 8 heures du matin, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent quatre-vingt-onse, le quatre du mois de Manurer nous (1) François Kauter Seun Bapti, le Masself du tribunal de première instance de Balfor , nous sommes rendu dans la salle d'au s'ence à l'hotel de otte de local désigné pour la réunion du collège électoral du département du Haut Acher convoqué en vertu du décret du g novembre 1890 à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. Bereglos Porph (Conseiller municipal), né le 29 Panera 1822
M. Caillas Felix Valentin (Conseiller municipal), né le 18 octobre 1833
M. Fronaid Edorard (mine de Cravanche), né le 2 avril 1856
M. Proy Emile (maire de Buc), né le 2 provembre 1860
Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. Boulanger Victor
né le 21 Muin 1852 (maire de Perense), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi du 9 décembre 1884 portant modification aux lois sur l'organisation du sénat et les élections des sénateurs.
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs modifiée par la loi du 9 décembre 1884;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de payement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
  - 4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé;
  - 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
  - 6° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

1re Section, de	e la lettre	à la lettre	_	électeurs.
2º Section,	-		=	_
3° Section,		-	_	
4º Section,	-	-	-	_
5° Section,	estant.	and in the state of	-	_
6º Section,	-		_	
7º Section,	-		<u> </u>	-
8° Section,	i de lando	San wh Trans	Postor	— ·
9e Section,	-		-	-
10° Section,			_	

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent:

(2) Indiquer les noms et prénoms eles présidents et scrutateurs.

Scrutateurs   M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.   M		Président	M. (a)
Scrutateurs	re Sporton	in section of the section of	
M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.	1 DEGITOR		
Président   M.   M.   M.   M.   M.   M.		Scrutalears	
Scrutateurs.   M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.			M.
Scrutateurs.   M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.	main and	Président	M.
Scrutateurs.   M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.	2º SECTION	L, sanda langua	( M.
M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.	2 DEGNOW	S 1.1	M.
Président   M		Scrutateurs	M
M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.			M.
Section		Président	M.
Scrutateurs	3e Section		M.
M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.		Scrutateurs	M.
Président   M.   M.   M.   M.   M.   M.		( Beratatears	M.
4° Section       M.         M.       M.         M.       M.         M.       M.         Section       M.         M.       M.			( M.
Scrutateurs  M.   M.   M.   M.   M.   M.   M.		Président	.   M.
Scrutateurs   M.   M.   M.   M.   M.   M.	As Section	ding in Saleingela	( M.
Se Section       M.         M.       M.         M.       M.         M.       M.         M.       M.         M.       M.	- And continued		M.
Président M.  Scrutateurs M.  M.  M.  M.  M.		Scrutateurs	M.
5° Section  Scrutateurs  M.  M.  M.			M.
ScrutateursM. M. M.		Président	.   M.
Scrutateurs M.	5° SECTION		( M.
M.		Comutatours	
M.		Scrutateurs	M.
			M.

4		
( - A	-	_ 3 _
Maria Maria	Président	M. Sadaman Karik
6º SECTION	The state of	M
	Scrutateurs	M
Jestern Seru To		M
de tellem, lesm	and anisted	M.
	Président	M.
7° Section		M.
A growing	Scrutateurs	M.
and the last	Scratateurs	M.
		M.
-	Président	M.
8º Section		M.
		M.
	Scrutateurs	M.
	and the second	M.
	Président	M.
9º Section	00 0 10 to 10 to 10 to 10 to 10	M.
9	i san ina apancara	M.
	Scrutateurs	M.
	The second state of	M.
	Président	M.
10° SECTION	Trestuent	M.
TO BEGION )	- management	M.
		M.
		M.
r (11.7	111	

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de un , a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux se tions de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leur bulletin préparé en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre (1).

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'act admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décide s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Élections sénatoriales. — Mod. nº 8.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les supp éants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convoca.ion. Trois membres au moins ont toujours été présents à <del>chaque</del> table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

M. L. Committee and Market	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE DE BULLETINS			
	des votants d'après la liste d'émargements.	de bulletins trouvés dans l'urne.	an also			
	d emargements.	dans i urne.	en plus.	en moins.		
To Continu Manager	121	121				
2° idem		6				
3° idem						
4° idem		126 6				
5° idem						
6° idem						
7° idem	1 1 1 1 -					
8° idem						
9° idem						
10° idem						
	How into two	Sidney T				
l'otaux	,					
region situate finder alphabrique a	fore trees	destruct 1	1273			

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux bureaux de sections qui les avaient reçus; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci pussent circuler alentour. L'un'autre l'aucun

Les bulletins nuls on douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

### Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

		XX	533.		431)	( ) II	100			1			
		4	sollège.				NOMBRE	DE SUFFI	RAGES AT	TRIBUÉS	λ		
	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	M. L. Sottown Tresy	M. Smi & Soller	M. Calla	M. Jardor claus, Layer	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 to Section . Land's	171	171		126	3	4	2						
3° idem													
4° idem													
5° idem								Y					
6° idem													
7° idem													:
8* idem								17 1					
9° idem								10 1					
10° idem							8						
	70-10		4.1										
Totaux								10					
emeterly oils troop in b	45.0	648	B in	farm	( (0)	no.	nel (i	il ne			TOUS		

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

#### Calcul de la majorité absolue.

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui d's émargements, il laut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

Nombre de votants (1)	171	
A DEDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation	C	
suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2)	3.6	

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obOnt obtenu (1)

The social set set in a superior set for souther	NOMBRE DE SUFFRAGES.		
NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	EN LETTRES.	EN CHIFFRES	
M. b. To Teur louis Freiry	condurage his	126	
M. Callor Paul	quatre	4	
M. Emite Rellec	Tron"	3	
M. Tandor Claude Karrin	Jour	-	
M.			
M	Control of the second s		
M.	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR		
M.	Carlotte Committee Committ		
M	and the second of the second		
Bulletins nuls (2) Manter	. trent in	36	

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est ter- absolue minée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal page 12), devra être supprime.

M. (3) le Focteur Souis Freisy

tour le nombre de voix nécessaire ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité eté proclamé sénateur

> Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

> > Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

#### 2\* TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1)

(1) Si un ou plusieurs des membres dit ci-dessus (1) du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à cinq heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants	NOMBRE de bulletins	NOMBRE DE BULLETINS		
	d'après la liste d'émargements	trouvés dans l'urne.	en plus.	en moins.	
1™ Section					
2° idem	نوا ساء ابن				
3° idem					
4° idem					
5° idem					
6° idem			8		
7° idem	toy of Title	W			
8° idem	a de la constanta				
9° idem					
10° idem	is automis				
	arean .				
	FRAT!				
Totaux					

Élections sénatoriales. - Mod nº 8.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTREBUÉS À													
	NOMBRE DE BULÆTINS remis à la séction.	remis à la séction. NOMBRE DE FULLETINS comptés dans Je dépouillement	comptés dans le dépouillement.	réservés à la décision du bureau du collège.	M.	M.	М.	M.	М.	M.	M.	M.	M.	M
1 <sup>re</sup> Section		150		3									-	
2° idem														
3° idem				wit	Litte	ei, a							-	
4° idem							tings:			-				
5° idem		1	to I	1	100.1	411	SIL					1-6		
6° idem			200			Par			-37	Evel		1115	1	
7° idem									-		PHA	11 5 4	7 12:	
8° idem														
9° idem					-								12 -	
10° idem	- 14		-		1/ .									
	7.2		100											
						1								
Totaux														

Recens	sement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.
	Nombre d'électeurs inscrits
	Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements
	Nombre de bulletins trouvés dans les urnes

Calcul de la majorité absolue.

A DÉDUIRE: Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître (2).....

> Reste pour le chiffre des suffrages exprimés.....

<sup>(1)</sup> Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

<sup>(3)</sup> Lorsque le chilfre les suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.				
HOME BY CHINDRES DES CANDIDATS.	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.			
M.	military of the state of				
M The state of the					
M.					
M. M.					
M.					
M. (11)	and and a later of the				
M.	stago sel tenúntej				
M. M.	Length in the an				
М.					
Bulletins nuls (2)					

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

pour être élu.

Si, au contraîre, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

Le pr

M. (3)

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix necessaire ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité été proclamé sénateur

> Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

> > Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

**— 12 —** Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

#### CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à mich heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé:

réclamation.

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

Sous les nos , les feuilles de pointage;

Sous les nos , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

Bulletins blancs..... Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante . . . Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître. Bulletins sur papier non blanc..... Bulletins portant des signes extérieurs..... Bulletins divers.....

Enfin, sous les nos , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

Le Président,

Les Membres du bureau.

Le Secrétaire,

Boulage

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

## TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

NOMS DES COMMUNES.  (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont refusé ou accepté.	OBSERVATIONS.
	Canton de	J	elfert.		
Andelnans	Titsch land Gutare			a coopté	
Argiesans	Corcher françois C.M.		Roy andre, not fx 182.	ofe	MANAGE DE L'
Banvillars	Houille seaux Langois	d'e	Enforte Joseph, artfaires	-d'	
Savilliers	Borneyne Gustove, ma	4.	Vuillaume françois petit	it	
- JE	Muillaume françois Part				
Belfirk	Muller albers, c. m.		Jacofuet Joseph C.M.	it	
-dt	Saportoled Miel, adjin		Cordier Prine, CM	is	
_ e/e	Caillas felir Valentini, C.	w. (	Mare Charles Com	is	
ds	Etitjean Hippolifte, un				Service
d:	Mety Juteau adolphic	N. )			
d'	Vivillaume Gusture, C.M.			100	
J.	Guldemann George C. M.	1			
19	Salloz Paul, maire,				
de	Sefranc Hippolite, e. na			24 30	
d	Beuglet Joseph. e. M.			-	
at the	Soviton Vicolos, C. M.	1			
de de	Vallet Charles, C. M.		- 10		
Bermons	Roy Emile, adf!		Koy Veri	it	
Botans	Courtet alphone, con		Bermons Gutare, aff-	the same of the sa	
Buc.	My Smile Maire,		Roy fanjois, lit mareche	( if	

NOMS DES COMMUNES.  (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé,	OBSERVATIONS.
Charmoir	Rassinier Auguste Maire	accepte	Juillaume Emile, c. 11.	accepti	
Chatenois !	Bidaux Celestin, Maire Vermol Charles, products	11 74 1 100	Gorfean Engine, C.M.	il	Marie Agent 1
Chevremons	Cavernier françois, O. 11		Devantry Engine, ad	Z it	
a de	Jeannin Lraphin, Ma	ire it			
Orawanche Sanfoutin	Frostand Court Maire Charton Octave, mine		Thilippe abel adj't Besançon seinici e.m	X2	
de	Boulanger alphone, Con				
J.	Mouille reaux Charles, Cost			· ·	
	Courtet Perentin, Maire, Harriz Clentin, Maire		Denier alexis, adjoins. Barbier Celestin, adj!		
Esserh	Villemez Langia Maire,		Burcez Constant , C. M.		
Fontenelle	Monnier Since, ast!		Martar P to note	V.	
Meroux	Charpiot Navier Mais Jacques famois de Jacques		Meyer François, come Gressol Cherphile, c. M.		
March	Gete florian, adjoint	925	1		
Movillard	Gete Cheory, Maire Javez Clestin rows, pry		Mouhal Constant, c.M. Grevillol Chiebans, propr		
Offeninz	Clement Seine c.m.	ù	Simonin Jean pote com		
Terruse	Dicher Georges, micre Boulanger Victor, mu		Sevel Enile, adjuin	is	
Rechatte	Courtet Engine, Maire,	is	antoine Collection, C.N.	)S	
Ruppe	Seidert Celestin Men Teltier Jean Fierre, Ma		Sesmann Philippe, e.n. Sellier Jules, adjoins	1 1 2 2 2 2 2 3	
P	Suglio Alrent, Ingenier		Bourfuard françois, CA		

NOMS DES COMMUNES.  (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, fes classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Crétudans	Kenvux Elicin, adj't	1	Courted Gustave CM		
Urcerey Valstvie	My françois , Maire Burberul Constant, mui ne le 18 févrie 13 44		Kossez ambroise, adj k Eliebaud Jeansopte.com		
Petrigne	Thumband Jules Jul Con Trudol françois, Maire	t. is		Y	
Vezelvis	A	is	Bounduard here winis	it	
Vourvenans	Rosselch Jules, Maire	is	Courtet alphonede fansis e. M.	is	
Anoien Car	rton de Nannes	mari ė	Communes restées fran	recoises).	
	Stolz Stime Maire		Ritter aloise, adj the	100 100 100	
	Gautheral fangers, main Grimms In Geine, ast		Bourquintmile, et !!		
eil t	Mattin Josh, C. W.				
	Canto	n de	Telle.		
Reaucourt	Borneifue Engine aft	1	Bouillon Smile C. H.		
io	Grasser Xwer, adjt Mailland Con C. M.		Thenoh Hulien, Cort	nd	
is	Miguel fritz . c. 1.	x is			
it it	Holland Paul e. m	1000			
is .	Songe' Louis, C. K.	is			
it	Schly adolphe co	100			

NOMS DES COMMUNES.  (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délegués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Boron			Moine Jules, C. M.		
Bourvefne is	Bunand Yours, Maire, Bencler George, adjour		Renoux Lavier, C.M. 32mm.	-de	
Brebotte	Heury françois maire.		Schenberg Jules, ady !	A.	
Bretagne Courcelles	Tagnard françis, min Colin adolphe, main		Trelin fear tiene, adjoin		
Courtelevans	Cordonnier Hubert, Ma		Biraine francis af 1400 Hantz Rêne, adjoins		
Croix	Bicleaux Celestin, mais	is	Reval alexis, C.M.		
Selle -d?	Ackormann Grille, Mair Grelat Joseph adjoint		Tritz Joseph. C. M.	is	
-di	Sex felix, c.m.		6		
Javervis J. 1800	Laibe Micolas, Main		Courroisier Xavisco		
Teche le Eglise Florinon	Biltry Augustin, Mair Guithard Jules, maire		Bietry adolphe, adj't Soventz Joseph, CM.		
Froidefontaine Grandvillars	Henry Pierre, e, M. Bruch Pierre, adj?	100	Hotal françois, C.M.	3.7	
-de	Saval Joseph o. m.		Saugier Rive, C. 111.		
Gresnes	Dinel Navier, C. M. Sabowin François, Ma		Roueiche Clentin adf!	\ \ \(\sigma\)	12 BY 18
Jonchrey of:	Marion andre, ma		Charlonnier Rine, any		
Lebetain	Rebrassie Jules C.M. Belet Jules, Maire		Suprez Engine, adj!	ið	
Spuix	adelheim touis C.M.		Fircher Chiebaux c. 11		
16 Céguré	Bougest Joseph man	1	Saugier Joseph C. 1	* id	
	Trouwn tous, C, n	a es			

	NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les délégués ont accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suffrages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	Montbouton	Racomt inil men	rio accepte	Bietry Emile, C.M.	accepte!	
İ	Some son	Villaumie françois, Maire		1 100		
	Morvillars	Viellard armand, wair Charpiel Contame C.M.		Saval Hirve, CML	nt.	
	Rechery	Chavanne Huri; Maire		Wallat Enile, adjoint	ið	
	de	Hantz Jules Josphe m.		4		
		Busson Engine Maire, ne'le		Nonna Jacquer adj't	ist .	
	Saint Digier	Moinal alexandre, adjour. Bideaux Jula Maire		Colin Engine, C. M.	n.f	
	Chiancourt	100		Broilier Theire Josph mo	in it	Protestation deférie au Conseil de Préfectione le 2 x 2 1890
	Hellescoh	Verain françois, maire	it	Gierson Jules, adjt	is	me paperes of a re-
	Villars le Sec.	Bidaux Edmard , adjt.	is	Vallat Joseph C. M.	it.	
1000		Canton	de de	Fontaine		
	Angert	Setard Jakhte Maire	accepté	Witter for 1916 C. m.	acerpte	
	the Honcourt	Glastie françois, Maire	1	Hilgue Clestin adj!	is	
	Bethonvilliers	Borneque fanças, muire		Montagnon Charles, fils		
	- Cunelieres Denney	Morcelat Joseph mais,		Catte Louis, C. 116. Ben Jullerch Coustant, ay		
	Equenique.	Goffinet françois, mais		Be sunçon famén ans		
	Telon	Erny Piere, C. 114.		Demeury François, C.M.		
	Fontaine Joussemagne	Baros Jules maire, Cayot Jacques, ad/2		Shomme Proper, adjt. Charbonnier Rine C.		
	d.	Sumy Cherior, Mair	ie is	4		
	The state of the s					

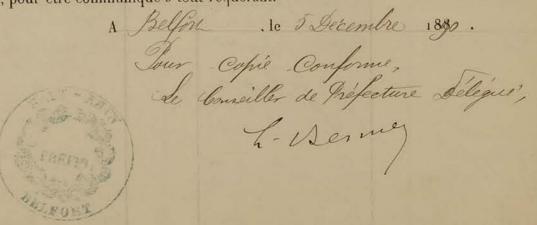
1)

NOMS DES COMMUNES.  (GLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les delegués ont accepté ou refusé.		INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
	11	1	Chiebaux Hanisler, alf t	4000	
Tachapelle + Kongen,			Browneissen Joseph C.M.	is	
Sacollony	Bornegne Eugène, C.M. Seiglet Michart, maire		Ceckre Vinis, C. M.	· · ·	
	Haal Fiere, Maire		Borneque Joseph, c.m.	is	
n/	Erard françois, Maire		Teprion Celestin, c. n.		
Menoneourl	Houmaire herre français	it	Revillard auguste con		
Montreux-Chateau	Girard Jacques place, Main		Marchand francis, c.m.	is	
-S. Setiloroix	Maurer Joseph adj!	نق نق	Rosse Marcelin C.M.	3	
10 0	1 1		Eglin françois, adje		
25.	Bourquardez Clestin maire neve 17 hor, 1140 Montavon Joseph mad		Baros Engine C.		
Sant Germain	Craval Chichaus Mutos	ie it	Monnier Edouard, Ma		
Haushiermont.	Tetier Justin adjoins	is	Fredsurd frayers, maire	is	
	Canton	66	iromayny.	1	
	- Corner of	7	cominging.		
Anjoutey	Merlet Jean hiere, CN.	accepti	Monnier Tritare, com	accepte	6000
-12	Olerc françois, maire	is	3		
Auxeller Bas	Critter Chier re, Mai	rie is	Faire Joseph C. M.	il	
Auxeller-Haux	The second		Samielle Joseph C.M.	it	
-d"	Chevenoh Julien, ad	the is	•		
Boury	Tovirier forlande,	it	Setitjean Jupit e.m.	is	
			Children Control of		

NOMS DES COMMUNES.  (GLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans cette colonne si les délégués out accepté ou refusé.	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans CETTE COLONNE si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Chaux	1		Staine Xever, adj!	accepti	
Elvie	Berdoh françois, c. m. Corréfinçois, adjoins		Bailly 1/2 ppte maire	is	
Eweffont-Bas	Beigne antoine, Maire		Terrez Chiebans C.M.	it	
Etueffont-Haus	Monnier françois asf?		Frax Varier, C.M.	is	
Evette	Meartel Xavier, mai		Feltier françois, Civi.	is	
	Jardol Emile, adjoint				
Giromagny	Briger Civis maire		Gacon auguste and		
A. Je	Benvil Henri Con		Thelpin Charles. C. M.	j.F	
de de	Geller aleris, C.M. Guenol Jules, C.M.				
Jr.	Hennemann Hippolyt	is			
Grosmagny	Shapuis Jeles, maire		Griardey Colotin Ela	is	
dr.	Marchal abris, adj'		e.m.		
exchapelles Chaux	Chapuis florian, Mair		Millet Xavier. C.M.	is	
Samuedeline	Seltier Vincens adj't. Seimbacher Guillaume, mad		Feck fançois, adjins	sit .	
Sepuis (Gy)	Romain Jacques, maire	is	Vimmer Jacob Justin,		
-d?	Domewy Sippolytic.				
Setilmagny	Marchal alphone, more	1	Jendy Fangis, adjt	is	
Reivercement	Herrier Julien, maire	· is	Leinbacher quin Cont.	is	

NOMS DES COMMUNES.  (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOMS DES DÉLÉGUÉS.	INDIQUER dans cette colonne si les délégués ont accepté ou refusé:	NOMS DES SUPPLÉANTS.  (Lorsqu'il y a plusieurs suppléants, -les classer dans l'ordre des suf- frages obtenus.)	INDIQUER dans cette colonne si les suppléants ont accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Rougedoutte	Herrier J. spte Mir.	accepte is	Thomane Constant, adj	<sup>k</sup> acceptt	
Sermamagny	Griardey Emile, maire Sauvageor Joseph	it	Keller Vouis, C.M.	iv	
Mescement -	Cheviron dexundre, Reiniche Jerone, C.M.	15	Rueg Hubert Cint.	it	
Anoin Onter	r de Massevaux		restées françaises).		
Seval	Decombe françois, an		Secombe Hicolan	recepté	
Setite fontaine Romayny	Cordier Richard, Mai	u it	Conkel auguste , ag. Buret Sheriere, C. M.	W	
Rougement	Donze'r Suig adj't Sellier Celestin C. W.	is	Heivel françois, C. M.	1	
dr.	Wachter Cheophile, C.		*		

Le présent tableau dressé par nous, Préfet, sera déposé au secrétariat général de la préfecture, pour être communiqué à tout requérant.



### ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

# LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

## DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.

Numérios d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS  DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :  (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL  ou d'arrondissement,  délégué ou suppléant de la commune	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléauts de chaque commune devront	OBSERVATIONS.
		de)	être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1	Ackermann Grille, maire, Adelheim Esuis, C. M.	deligné de la Conte Delle	Tritz Joseph, C. M.	
3	Barberch Courtant maire	5 /	Thie band for pote C.M.	
4	Bardel francis, C. M.	Chaux	Staine Varior, adj't	
6	Beigne antoine, maire	1 0	Thomme Proper adjit	
1	Belet Jules, maire	Lebetain	Duprez Engine, adft	
9	Benoth Heuri; C. N.C. Bencler Georges adjoins		Jacon auguste Thelpini. Ch Kenvux Varier C. M.	
10	Renglot Joseph C.M.	- G Belfore	The furt the Cornier him Marke	h.
	Bichaux Edward, artfains		Grosfian Engine, C.M.	
	Bideaux Celestin, main		Hallat Joseph. C. M. Kerus alexis C. M.	
	Birleaux Jules, Maire,	J. Digier	Colin Engine, C. M.	
	Bietry Augustin Maire Blanc Georges, Maire	Denney	Bietry adolphi, adjit	Bietry Adolphe courage un auglocement de Milsietry duquetin energy
17	Briged Louis, maire,	. Giromadny	Gacon Auguste Phelpin ch.	
	Borneifue Engine C. m		Bouillen limile French Julie & Brauneissen J. C. M.	
727	Borneigue fançara, mais	1 2 1 0	Montagnon Charles fils	

		1	P	
NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉBAL ou d'arrondissement,	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont	OBSERVATIONS.
d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	délégué ou suppléant de la commune de)	appelés eventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
21	Bruno hiel + me	Il I I men b M.	Vuillaume Fampin, Setit C. W.	
			6 3	
	Bougeoh Joseph, Maire,		Saugier Joseph. C.M.	A REPORTED
	Boulanger alphone. C. M.		perangon Derire Cart.	
24	Boulanger Victor, maire		Serre' Smile, adj't	
25	Beurguandez Ollestin, Ma	ira Maffans	Eglin Fangois , adjt	
26	Brush There, adj't	Grandvillare	Saugier hiene, C.M.	8 =
27	Busson bugene, Maire	Recourrance	Vonna Jacques, adjt	
28	Caillas felix Valentin, C. A.		Jacquet J. Cowier Rine, Mar	
29	Cayor Jacques, adj't	1 0 11	Charlonnier Riene, C.M.	
30	Chamband Jules Paul C.		Chieband In 19te C.M.	
3/	Chapuis Plonin, maire	/ / /	x Miller Xavier C.M.	
	Chapuis Jules, maire.		Gerardey Celestinfile. C. n	<i>(</i> ,
	Charpiol Celestin, aift		Bourequard heire Vouis, M	
	Charpiol Courtans, C. M.	9	Saval Etienne , C. M.	
4	Charpiel Xavier Maire.	2	Meyer françois, C.M.	
36	Charton Octave, Maire		Resançon Désire; O, M.	
	Chavanne Heure, muire		Wallah Emile, adj	
38	Cheviron alexandre C.M.	1 110	Ruez Hubert C. M.	
4	Hemens Désire, C.m.	/	Simonin Jupple CM	
40	blere françois, maire,	1	Monnier Frison, C. M.	
	Colin adolphe, maire	/ / /	Bilaine françois, adj'	
900	Colin Julier, adj't		Vimmer The Justin, C.M.	
1	Cordier françois Cuirana		Roy andre! C. M.	
	Cordier Richart, Maire	Also I	Conkel auguste, add	
	Cordonnier Hubers, me		Hantz Tiene, adje	

Ŷ.

	29000 00	OULTIMA	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUES.	MODELE N 4 0(s.)
NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ : (député, conseiller général	Placer dans cette colonne, en regard du nom	Arrive Last
d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune	des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les nons de tous les suppléants de chaque commune devront	OBSERVATIONS.
		de)	être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
46	Coul françois, adjuit.	delegue ul one 1 Elvie	Bailly In ple Maire	
47	Courtet alphouse, O. M.	dE Betuns	Bermont Gustave, adjh	
48	Courtot Eugene, Maire	/	Antoine Clertin C. M.	
40	Courtet Courtin, maire,		Senier alexis, adjk	
50		11 a		
50	Craval Philand antoin	e, Si Germain	Monnier loward, maire	
	Decombe françois C. 111.		Secombe Hudan, Maire	
52	Demeury Hippolyte, 0, m	Lepuix by	Vinner It Justin C.M.	A STATE OF THE STA
53	Ditter Georges, maire		Simonin Japte C.m.	
54	Sinch Navier C.M.		Sangier Tierre C. M.	
55	Donge' Vouis, adj't		Seider françois, C. M.	
	Donge' vous, C. M.			
	JE		Boullon limbe, French Julien	
	Dunand tows, maire,		Kenvux Xavier, C.M.	
		3 0	Faire Joseph, C. Mr.	
59	Crard paryor mire,	{ l'aririère	Sepion Celertin	
60	Torhard Gasten, maire,	Conseiller General		Mark Market
	Erny Jien, C. M.	2		
	7		Grevillet Phiebaux, propse	
	7	0 1 2		
	Filtier Justin, adj't			
04	Heury fangis, Maire,	/ sprebotte	Schenberg Jules, adj ?	
00	Houry hime, co, M.	- Trovefortaine	Hotal fangers . C.M.	
	Freey touis			
67	Friez Jacques finitioned maire	de leque dels onte Boron	Moine Jules C. M.	
68	butsch lang Gustave from	re de Andelnans	Lapa Suis, c. M.	
69	Trossard Edward, Maire	& Cravanche	Thilippe abel adjt	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE
70	Gautheral francis, maire,		Bourguin Emile, adj	FARRIST NO.
1		12		3-2339

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS  DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : ( pépuré, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
73	Gete Honan, adjoins Gete Cheodore, maire Girard Jacques Staire, M Girardey Emile, mure	rice of Monteum Chate.	Gressel Pheiphile, C. M. Mouhas Constant, C.M. Marchand Fangin, C. M.	
75 76 77	Glastre françois, maire Goffenez françois, maire Grasser Xavier, adj.	Bestonovure Equenique Beaucourk	Kildne Celertin, adj! Besançon françois, adj!t Bruillon Enils, Trans Julion	
79 80 81	Grisez Engine, propre	Suurce brette Lachspelles-kongt	Brauneissen Joseph C.M.	
83	Guenit Jules, C. M. Guithard Jules maire. Guldemann Georges, C.	A Florincont	Soventy Joseph. C. M. Jacque Jh. Cowier Jeine, Man	
87 88 89	Hantz Celatin, mun Hantz Jules Joseph, C. 1. Hennemann Coppolite C Houmaire Joseph, musik	Richery Sirmany Romany	Barbier Celertin, adjt. Wallat Smile, adjt. Gacon august Helpine Buret thirtore. C. M.	
91 93	Houmaire Teire franças. Jacques fameras Jugur, Javabel Emile, adj !- Jeannin Seraphi, m.	on Merour Evette Theiremour	Revillard Auguste C.M. Gresselskiphile . C. M. Sellier françois C.M. Levantoy Engine and	
	Roch alfred, c.n.c. Paibe Mirolon Moure	60	Courriseer Laver C. M.	

(0)

			Elections	senatoriales. — MODELE N° 4 bis.
NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ : (député, conseiller général	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	
d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en	OBSERVATIONS.
			regard du nom de chaeun des délégués de la commune.)	
96	Talloz Pul maire	delique u la cone de presson	111 11	
97	hamy theodore, maire	7 /	Charlonnier Piene C. M.	
9.8	Raportolest Stoil, and to		Jacquel Mondie Prine Mare Charle.	
99	haval Joseph C. M.		Laugier Prine C. 114	
100	Lefranc, Shippolyte, C.M.	Psafort I I I	Jacquet the Covier Their men	
	Gimbacher Guillaune, Mai		Frit Houl and	
102/	Sex felix , c.m.		Prits fough, C. M.	
103	Lovis Xevier, adj! Loviton Com		Jacquel J. Cordier hing Mare	
104	Maillard Con C. M.		Buillenfinde, Trenot Julie	
106	Harchal derin aift			
	Marchal alphone, m	ire Tetitmanny	Givardey Clertin fils Costs	Mardsal empelse
1 1	Marion andre; mais	10	Charlonnier Theire, adf:	
	Marion Vis. C. M.	1 / /	Sauger Joseph. C. M.	
110	Marsel Xavier Maire.		Trax Viner, C.M.	
111	Mattin Joseph C. M.	- Suarce	Tobin françois . C.M.	
112	Maurer Joseph, adje	/Hontrew Chi	tem Marchand fingers . Cr	77
/13	Megnin Emile, C.M.		Bouillon Enile, Franct Julier.	
	Mercelas Joseph mais		Catté Vous, CME	The country will
	Merlet Topiere, O. 114	1 1 9	Monnier Isidore.	
	Met Juteau adophe.c.		Jacquol J. Croier Theire Mar Bouillon Enile Prenol Juli	
1 2 2	Mignes fritz, CM,	- 11	Colin bugine, c. m.	
	Moinal alexande, ads	1 00	Frax Nurier C. M.	
120	Monnier Fridre, adt		Burcey Constant . c. 114.	
		1,		

NUMÉROS	NOMS ET PRÉNOMS	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	No. of Street,
11 100		ou d'arrondissement,	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés eventuellement à les remplacer. (Les noms	OBSERVATIONS.
d'ordre.	DES ÉLECTEURS.	délégué ou suppléant de la commune de)	de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la	
			commune.)	
	1	0	2	
121	Montavon Joseph, Waire	Selegue de la Come Reppe.	Baros Eugine, C. M.	
	Mouillereaux Charles, C. M.			
			0	
120	Mouilleseaux francis In gran	Bamillars		
124	Muller alben, C.M.	Belfin	Jacofuel 4th Cortier Riene, mare	/
100	Caal Pierre, Maire	Sagrange	Borneigne Joseph C. M.	
			2 1	
126	Tagnered Fancon Mais	Bretagne	Frelin Jean Niène, adfr	
127	Fecker Engine C.M.	Giramadny	Jacon ayurt Holpin	
		1 1	Charles,	
128	Sellier Jan Riene, ma			
129	Tellier Vincens, ad the	Eschapelle zch x	Millet Xavier, C.M.	
130	Setand Mapte Whaire	ander	Witter Japte C. M.	
		1 1 1 0	0/ //	1
	Setitiean Hippolite, adj		Jacquel the Corsier fiere Me	
132	Hubeau Jules, Maire,	angelles Haust	Somille Joseph C. M.	
8	Torrier Joan clause, ma		Stiffian Yn popte. C. M.	
	1 1 0			
134	Tourchot sours, maire		Staine Navier, adjh	
135	Trudol francis, min	e Vetrigne	Chevilled hiere . C. M.	4
	Rassinier auguste, m.	-00	Guillaume Emile C. M.	
	10		W All	
137	Rebrassie Jules, C. M.	Jonehorey	Churlionnier Time, adja	
138	Reiniche Jerome, C. M.	Vercemon	hue Huber . C.M.	
1	* (2)		Courtet Gustave. C. M.	
	Renoux felicien, all the		V	
	Pitter, alive ad !!		ete Te deliqué décèsé le 15-x64 1890.)	
141	Roicourte Emile, anc, m	ure déléque de Monthoute	one Bietry Enile, C. M.	AND THE PARTY OF
170	Rolland Int a. m	de Beaucours	Bouillon Smile Frence Jelien	NAME OF PARTY
		3 1	off de 1	
14;	B Romain Jacques mai	re depuir by	Vimmer the Justin , C.M.	
	Rosselot Jules, maire,	1 110	Courtet all house de françois, Cr	
1	- b - 1 2 - 10 mm		1 2/3	
140	Roy Emile, maire	- Junes	Roy Lawois, M. markehold	
-	A CONTRACTOR DE LA CONTRACTOR DE	At the second se		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS  DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :  (péputé, conseiller général  ou d'arrondissement,  délégué ou suppléant de la commune  de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appeles éventuellement a les remplacer. (Les nons de tous les suppléants de chaque commune devront être insertis dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de ta
146	Roy Enile, adj'h	delyne de la Com de Bermon	Roy León
147	Roy françois, maire, Salourin françois, maire	5	Rossez ambrise, adj: Roue'che Celestin, adj:
149	Sabouren françois, Maine Saglio Hosent, O. M. Surjeniero Faris		Bourfund françois, C.M.
150	Sauvaged yn pople, at		Keller Louis, C. M.
152	Schly adolphe, C. M. Seigert Clestin Maire		Semann Philippe, C.M.
153	Seigert Michan maire	Sacullonge	beckre touis, C. M.
154	Sellier Colertin, C. M. Cavernier francis, C. M.		Serideh fançois, C. M. Devantoy Engine, art.
	Therend Julian, adji	auxelles Hans	Samielle Josph, C. M.
	Cotems frederic, c. M.		Phiebaux Starrieles aft
	Exitter Chestre, maire,		Bouillonfiile Trend John.
	Vallet Charles, C. 114	1	Jacquel Jr. Carolier Riène, Mare
	Vernich Charles insuti		Gierson Jules, adje Grosfean Engine C. M.
163	Vernier 1 1 /spt mire	Rougegouth	Thomme Constant add
164	Herrier Julien, maire, Willard armond, Maire		Laval Etienne, C. 111
160	Willard Leon	Conseiller Genera	
70	Villaumie fangis, mair Villemez fangis, maire		Biety Emile, C.M.
164	Muillaume Langar Danier	Barilliers	Viillaume françois petit con
170	Vuillaume Gustave, O. 1.	r ( Beefin	Jacquol J. Cordier Tiene, Mare!

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS  DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL on d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appeles éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devrout être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des célégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
171 172 173	Machter Cherphile C. M. Willemin Ja kpte C.M. Jeller alexis, C. M.	delegue de Rongement  4 Ehrancours  Giromagny	Heidel françois. E. M. Beaume Henri Jacon Augustes Phelpin chan	Beaum Home convey on songle come In M. Momin

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A Belford, le 26 Décembre 1889.

Sour copie Conforme,

le Conseiller de Préfecture délèque;

Le Derry

du Haul-Atrin

ANNEXE A LA Cala circulaire
NOVE LA Cala circulaire
NOVE LA TROPPIDE 1887.

Modèle Nº 7.

# ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU

BUREAU DE VOTE.

(N° / À 100 DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 26 Décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3° colonne, en regard du nom du délégué qu'ils rem placent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3° colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

-42	VI 10		
45	A.	48	
			100
		libori.	48
			100

_						
1			DARAE	E OU SIGN	ATHRE	The state of the last
il de a	TO THE REAL PROPERTY.	NOM ET PRÉNOMS	The state of the s		Control of the Contro	
uméros	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS	DE L'ASSESSI	EUR CONSTATA	NT LE VOTE	
'inscrip-		DE L'ÉLECTEUR			1	OBSERVATIONS.
tion	et	devant remplacer le délégué inscrit	au	au	au 2° tony	
ır la liste		devant rempiacer le delegde inscrit	1 er tour	2º tour	3° tour	
	QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	ci-contre.	de	de	de	
énérale.			scrutin.	scrutin.	scrutin.	
	- 10		11/1			
	(Ole Kermann		16//			
	Olc Kermam Cyrille, maire delégile de Delle.		/			
1	Cyrille, maire					
1	Whate do Delle.					
	citizen ac		220			
	6.111.		Mers			
	(Stoletheim		47/			
à	Noelheim vouis, C.M. felégue de Vejnis (D)				-	
1	tous, cine					
	Selegue de Cepnix (2)					
					-	
-			1			
	1 1	- I wanted by the - track	hul			
	Barberoh Constant, Maire. Selegue de Waldoie.		1111			
3	@ mostand Maire	3				THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
1	101 1 1001.					
	delegue de Naldore.	THE RESERVE TO THE RE	A			ACCOUNT OF THE PARTY OF THE PAR
			-			
		TOTAL COLUMN THE LOCAL TOTAL OF THE PARTY OF	1/1/	W 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
	Bandel		14/			
-	Our way or	THE RESIDENCE IN COLUMN 2 IN COLUMN 2	/			
4	François, C. M.		X		10000	Ely Mileting of the
	Bardoh François, C. M. Selégue de Chaux					HERE THE RESERVE OF THE PARTY O
	Surger of Ci	Charles I Transport		-		
			)			
	Q.		XAI			
	Dures		1 1/			The second second
+	delle Maire,		Y	-		
5	heart of party	/				
	delegal de sontaine	The state of the s			J. Hiller	
	D.	THE PERSON NAMED IN COLUMN 1	VI.			
	Segue		041			
-	no de mor					
6	anthing Maire,			THE T		
200	Megue V tuffont Bas	V.				
	Congress of Marie					
-				7		The state of the state of
	601		16/			A STATE OF THE STA
	Selet	The state of the s	211		7227	A REPORT OF THE PARTY.
M	July Maire	THE RESERVE THE PERSON NAMED IN	/			
1	delique de Lebetain	BUT STATE OF THE STATE OF	1		42000	
1	delegue de lebelour				THE TANK	NOT THE RESERVE
				_		
	(A)				A STATE OF	A COLUMN TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PARTY
477	Senvil	ALUMAN A SAME AND A	- 0			
	Bone		1.11			
8	fenri; C. M.		AL			
	lilique de Giromagny	Land Control of the C	1			
	de delle de grammigney					A Company of the Company
			-	7		
l I am	IN 1		1/1/			S THE RESERVE TO SERVE TO SERV
	Seucler		12/			
	Georges, adjoint	and the latter of the latter o				
9	georges, augunt	No. of Concession, Name of Street, or other party of the last of t				
	delique de Bourogne,					
		A COLUMN			_	
			1	2		
	Beuglit,	All State of the S	100	2		
	" Seugen		1			
11	deligite al Belfore					BULLET TO THE
10	deles loste Botton					
1	augue ac 10 fine	The state of the s				
1				7		
	R	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	XII	/		-X-
	Biglaux		47			
Mary.	010 11 008					
11	Western , many		/		170	
	délégué de chatenois		700		-	
-			/			
	Kidaw		1/14	/		
-	your wex		1			1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	12. Edouard, adjoint		/			
1	THE TOTAL OF THE PARTY OF THE P		1			THE RESERVE OF THE PARTY OF THE
1	Lillian de Villande des	*				
1	délégué de Villande Sec					
1	2 befouerd, adjoins déligné de Villande Sec					

F.

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS  DE L'ÉLECTEUR		FE OU SIGN		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
13	Pioleaux Celestin, Maire, Selégue de Croix					
14	Bideaux Jules, maire delleur de st. Digier					
	Bietry aughstin Maire, delejue de Joche le Egline	Biery: Malyke, Wall	81,			
	Blanc Georges, Maire delégué de Denney	- Cyne				
	Brigeol Vouis Maire deléque de Giromagny		\$1.			
18	Bornèque Cougène, adjoint deléque de Bhancourt		\$6,			
19	Bornèque Engène C. 116. Télégue de l'achapelle y Hong.		May			
20	Porneque françois Maire delégue de Bethonvilliers		12)			
	Gustave, Maire. Eleque de Bavilliers		N.			
22	Bougest Joseph, Maire, Sellegue de Mégire,	Saugier_ syllan	alj			
3	Boulangs alphonse, C. M. deleque de Danjoitin					
24	Boulanger Victor, Maire, Elique de Jewuse.		90			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		E OU SIGNA	or the property	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2* tour de scrutiu.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
2/	Bruiquardez Celestin , maire, delique de Shafam,		Mus			
	- La		7			
26	Pièrre, adjoint délégué de Grandvillars		long		× .	
			1/1/1			
-2/	Eugène, Maire, delégue de Recourrance.		Vrej			
			13)	-		
28	Caillas félix Valentin, C. M. delégue de Belfirk					
00	Jacques adjoint		4/			
	Idellegue de Joussimajne					
30	Tuler Paul , C. M. Tuler Paul , C. M.		14//			
	Chapmin		July	-		
3/	Clorican Maire, deleque de la lachapelle y chaus					
32	Chapuis Juls, maire					
02	Melique de Gresmagny					
33	Charpiek adjoint	*	Inf			
	delegue de Nezelois			7		
34	Charpiel Constant, C. M. déligué de Monvillars		) IN			
	(K)		Moss			
33	Charpiel Xairir Maire, deligue de Jondonelle					
36	Octave, Maire, delique de Danjutin		def			
	delique de Danjutin					

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS  DE L'ÉLECTEUR		E OU SIGNA		
tion sur la liste générale.	et Qualité de l'électeur.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2" tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
37	Charanne Henri', Maire, delegue'de Richery		(ho)			
38	Cheviron alexandre C. M. deléque de Vercemons		(a)			
39	Clemens Lésire C. M. Seléque d' Offeniens.		Pay			
	Clerce Maire delique of anjointy,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	A)			
41	Adolphe , Maire Llégue de Courcelles					
42	Colin Cadinie (54)			*		
43	Cordier fançois Ouirunies delégue of areficieurs		hy			
	Cordier Richard Maire, délégue de Petileportaine		(lu)			
46 :	Cordsmuir Julient, Maire, Slegue de Courtélevant		7			
	Corre' Fançoir , assoint delegue de Elvie		(hy)			
47	Courtet Alphonie, C. M. Selégue de Botans,		X.S.,			
48	Courtet Eugène, Maire, Vélégile de Metrotte		2			

The state of the s

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		EUR CONSTATAN		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au  1° tour  de  scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
49	Courtel Abeque de Dorans.		XJ.			
50	Craval Thisbaur Nantone, CM delequere It Germain		5			
51	Decombe François , C. M. délégue de Leval		Mulf			
52	Démeusy Thippolyte , O. M. délégne de Vépuix (G)		(a)			
53	Dicher Georges maire.		[4]			
54	Dines Vavier, C. M. délégue de Grandvillan		as j			
	Sonze' Louis adpired delegue de Rougemen		M			
	Sonze! Louis, C. M. Mejue de Beaucourt.		Tap)			
	Sunand Louis, Maire, delégue de Bourogne		12)			*
58	Surin Joseph, adjoint Megice of auxelles Bas.		\$s.			
59	Grand of Gangon, Maire, deléque de Lurinière		B			
60	Grehard . Gaster menie Emièller General .		8,5			

\*

\*

۱	NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS	1	FE OU SIGN		
-	tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE UÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au r <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
	61	Einy Preind, C. Mr delegre de Jelon		l.S.			9
	62	Eavez Elective rejex propre délégue de Movilland.	Michoaux pup u myst Novellaw.	Gnun			
Contract of the last section of	63	Ticlier Justin , adjourt delégue de Vanhiermons		×, , ,			
	64	Fleury frahzvir, maire - délégué de probotte		[A]			
	65	Heury Juist C. M. delégué de Proidefontaine		3)			
	66	Suring Busiller General		FI,			
	67	Triez Yacques fertinand, Maires deligide de Boron:		2			
- Constitution of the Cons	68	Sutsch lund Justave profise Silique & didelnans		5.5.			
	09	Twssard Colouard, Maire, délégué de-Oravanche.		J.S.			
	70	Jautherert Bangir, Maire, Welequede Chavames les Grand	3	al			
		Gète Plorian adjoiner Eléque de Mornes	<b>(4)</b> ,,,	2			
	72	Gete Chévire, Maire, Blégué de Moval.					

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	E OU SIGN		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au rer tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
73	Girard Jacques Blaire, Maire delegue a Montrour Chale	4	(h)			
	Girardey Amile Micire delégue de Sermanagny		Tuj			
3	Glostre François, Maire, délégué de Bessoncours		The			
76	Goffinet Fançois, maire, délégue d'Equenique.		huj			
77	Grasser Server, adjoint délégué de Beaucours		The free to the second	4		
78	Grelat Greph, adjoint déligué de Delle		MI			
79	Grimont Jean Pièrre, adjoint délègne de Suarce		Aug /			
80	Grisey Fanchis Xavier Mair délégue d'Evette		M			
11	Grisez Engend, propre telegue delachapelle zhoup		Mul			
82	Grises	*	\$1.			
83	buenol		Coff			
84	Juithard Jules, Maire- delegne de Florinont.		(a)			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS  DE L'ÉLECTEUR	DE L'ASSESS	E OU SIGNA	NT LE VOTE	OBSERVATIONS.
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1° tour de scrntin.	au 2" tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
85	Guldemann Georger, c. M. Lellowe de Belfort.		X, ().			
88	Hantz Célestin, maire, déligué d'Eschère autrage		7			
87	Hantz Yule Joseph. C.M. Welegste de Richery		Ruj			
88	Hennemam Hippelyte, C. M. deligue de Giromagny		ay			
89	Toumaire Jacques, Maire, deléper de formadory		Medy			
90	Houmaire					
	Jacques		4			
91	Skankvir de Jacques C.M. delegne de Merrux Fardol			5		
92	Simile, adjoins délégué d'Edette		04/			
93	Jeannin Séraphin maire délégue de châremons.		Aug .			
94	Alfred, C. M. délégue de Rongegoutte		flag)			
95	Saibe Micolas, Maire, dellque'de Taverois.	Convoisier	(e)			
13	Salloz Paul, Maire delégue de Belfort		(a)			
	delegue de Belfort					

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	100	E OU SIGNA	The second second	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devaut remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
17	Lamy		The			
97	Theodore Maire : delqué de Joursemagne.					
98	Sapostolesh Hoël adjoint delegue de Belforh	4	M			
99	Laval Yreph . C. M. Idelegwe'de Grandvillas		4/			
	0.0		<u></u>			
100	Lefranc Hippolyte, O.M. déligue de Belfon					
		18634				
						†*
,						

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à Conh électeurs. A Belfou le 26 Décembre 1890.

Le Préfet,

MUNIPHINON Arrêté la présente liste au nombre de volent publicient lix me emargements pour le 1er tour de scrutin. le 2° idem. \_ le 3º idem. Les Scrutaleurs, Le Président du bureau de vote. Bougla'd Parime du faul-Rhin

ANNEXE A LA ANNEXE

DU 10 NOVIE MISSE 1890

Modèle Nº 7.

#### ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU

BUREAU DE VOTE.

(N° 101 à 173 de la liste générale.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 26 Décembre et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3° colonne, en regard du nom du délégué qu'ils rem placent, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3° colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter au lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS		E OU SIGNA		
tion - sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
101	Seimbacher Guillaume, Maire Alleguerte Varnavelune		E.S.			
102	Lese félix , c. M. delique de selle.		S.S.			
	Savis Xavier, adjoint délégué de Petitoroix		2.			
	Switon  Bicolos, C. M.  delegiso de Relfort.		83.			
101	Mailland León C. M.		X			
106	Marchal alexis, adjoint délégué de Gromagny		4			
	Marchal alphonse Maire délique de Petitmagn		\(\frac{\frac}{\frac}}}}}}}{\frac{\frac{\frac{\frac{\frac{\frac{\frac}}}}}{\fint}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}}			
	Marion Andre: plaire délégué de Joncherey		\( \lambde{\lambda}_{\cdot\),			
	Marion shuis, c. M. ddegue'd Mezire'		<i>7.</i> 5.			The state of the s
110	Mearsol Xavier, praire délégue de lineffont-Man		F.S.			
/11	Mouttin Joseph, C. M. Suare		S.S.			
112	Maurer Joseph. adjoint delegne de Montrair- -Chateau.		IS,			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS	The state of the s	E OU SIGNA	CONCESSION OF	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE DÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
113	Megnin Emile c. m. delegue de Beaucour		K,S.			
114	Mercelal Yorgh, Maire, Siléque'de cunclières		<i>X, f,</i>			
115	Jean Pierre, C. M. Ollegue de arjoutey		X/.			
116	Meltz-Juteau adolphel C. M. délégue de Belfort		\$,/,			
117	Michael Fritz C. M. délégué de Bennement		81.			
118	Movinal alexandre, adjoins delégué de Sains Dizien		<i>S.</i> ],			
119	Monnier, Fançois, adjoins deleque de Ethelford House		S.S.			
120	Monnier Indere, adjoint delégue d'Essen.		7.5.			
121	Monteron Joseph maire Wiligues de Reppe		£ 7.			
121	Memille Leaux Charles, C. M. delegus de Danjoutin		85.			
123	Mouilleseaux Fangois on gomaire, delégue de Banvillar		XS.			
124	fibuller albert, C. W. délégue' de Belfort.		\$.	•		

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR		FE OU SIGN		
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR,	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
12 {	Maul Jeine, Maire délégue de Lagrange		\$(.			
126	T/		\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \			
		7	P. J.			
127	Tecker Eugene, O.M. délégiles de Giromagny		\\ \int_{\cdot \cdot \cd			
128	Soltier Jean Pierre, maire de legue de Salbert		£\$.	10		
129	Seltier Spricent, adjainer delegue de lachapelle y char	x.	X.S.			
130	Tetred		X.			
	Setitle an		×, S.			3/hc
132	Hubeau Jules Maire, Degré d'auxelles-Haut		× ).			
	Jean Claude, Maire, delegue de Bourg		5.5.			
	Tourcheth thuir Maire delégue de Chaux		65.			
135	Frudol Fangois Monire, délégue de Vétrièpre		S.S.			
136	Rassinier Auguste, Maire delique de Charmoir.		gs,			

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS		E OU SIGNA	1000	Committee of the second
tion sur la liste générale.	et	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrntin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
137	Rebrassie' Jules, Q. M. delljue' de Joneherry		8.			
138	Reiniche Jerome, C. 18t. Welegwerde Vercemone		\$/,			
139	Renvux Célicien, adjerna delégue de l'etudana		&S.			
140	Ritter alvin , adjinin Suppleant de Chavamatt		\$5,			
141	Roicomte Emile ancien maire delégue de Monthouten		4			
142	Rolland Jul C.M. delegue de Beaucours		×.5.			
143	Komain Jacques, maire, délégue de Sepuis (9)		XS.			
144	Rosselol Jules, maire, délégué de Vourrenans,		<b>%</b> (.			
145	Emile, Maire, delégue de Bue.		5.1			
146	Moy smill, adjoint délégué de Bermone		£S.			
	Roy François Muire delégue de Urcerey		k.S.			
148	Sabourin Panuis Maire délique de Grones.		85.	v		

NUMÉROS d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	Later Surveyore	EUR CONSTATAN	7.0000000000000000000000000000000000000	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit  ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2° tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
149	Suglio Flrens C. Mal Delique'de Sevenans	Bour quard frambis suppleant Livenaus	XJ.			
1/0	Souvageoch Year kaptiste, ad !! Welegue'de Sommanage		£1,			
151	Schley Adolphe & C. M. delegue" se Beaucours		8.1.			
152	Seidert Celestin Maire délique de Poppe		J.S			
153	Seicherk Richard, Maire delégué de Vacullonge		\$1.			
154	Sellier Obertin C. W. delejue de Kongement		85.			
155	Cavernier Fançois, C. M., deléque de Cheiremone		<i>\$5.</i>			
156	Chévenol Julien, adjoint delégue d'auxelles sans		N.			
157	Chiebeurt Jean claude Maire deléque de Frais		F.S.			
158	Coterns fréderic, c. M. délégué de Beaucourt		85.	-,		
	Critter Chéodore, Maire délégue's auxelles Bas		\$5.			
160	Vallet Charles, C. M. déléque' de Belfort		A.S.			

-

NUMÉROS d'inscrip-	NOM PRÉNOMS	NOM ET PRENOMS	1 11 11 11 11	E OU SIGNA	5 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE CÉLECTEUR.	DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	au 1 <sup>er</sup> lour de scrutin.	au 2* tour de scrutin.	au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.
161	Fanguis Maire, dellegue de Mellescol		[a]]			
	Charles, indestriel délégue de Chalenois		\$5.			
163	Verrier Jean Baptiste Maire, délégué, de Rongegoutte		FJ.			
164	Verrier Julien Maire délégué de Phierrescemon		8.5.			
	Viellard Armend, Maire delégue de Monillars		75.			
166	Viellard Vein, Conseiller General		<i>\$</i> ,,			
167	Villaumie' françois Maire delégue de Montbouten	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	F.J.			
	Villemez françois, Maire Aléque de Essent		\$1.			
	Muillaume' Fançois d'undre; C.M. délèque de Bavilliers		\$5.			
170	Vuillaume Gustave, C. M. Weleque de Bolfor.		8,5.			
	Machter The Sphile C. M. Deligue de Rougemond		8/.			
172	Millemin Yean lifte . C. M. délégue de Éhianious	Beaume Honri en suppleant de Chrimourt	cusi			

numéros d'inscrip-	NOM, PRÉNOMS	NOM ET PRÉNOMS	7 /	E OU SIGNA			
tion sur la liste générale.	et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR,	devant remplacer le délégué inscrit ci-contre,	ter tour 2° tour 3° de de		au 3° tour de scrutin.	OBSERVATIONS.	
173	Beller abxis, C.M. Dlique de Giromagny.		S.S.				
	Megue de Giromagny.						
				•			
				-			
		178					

Arrêté la présente liste d'émargement à soixonte seige électeurs. le 26 Sécembre 1880...

Le Préfet,

MULPULLIM Armère la présente liste au nombre de soixante et songe émargements pour le 1er tour de scrutin. ., le 2º idem. le 3e idem. Les Scrutateurs, Le Président du bureau de vote,

1	10 20	:0	40	50	60	70	80	90	100	
Mr Fring	11/11/11/11/11/11/11/11	)	1166121311	[1]071461	MUNIC	(11773)(11	1311111111	111/11111		
					,,,,,,,		1111001611			
Rullis Ham	11 1111111 11111111	. Miller	1110							
, wear sterms										
Taley	2117									
Jalens Ford of Sorredor										
unde along	174									
There of Services	7/									
							HIJAHAK			

	10	20	:0	40	50	60	70	80	90	100	110
Mr Fruy,	/11[1][[][	//////////////////////////////////////	1//////////////////////////////////////	1//////////////////////////////////////	11111111111	///////////////////////////////////////	///////////////////////////////////////	///////////////////////////////////////	][][][][][]	///////////////////////////////////////	[[]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]]
M. Kalley	7,111										4
M. E. Miller	<i>}11</i>										3
Jarwor Claw Blavin	11										2.
				* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *		Ç,	Gerisan				
							Boulin				

		20	0.3	40	50	60	70	80	50	100	
Ar Fring Salla Kella Bulleting Fring	111111111		111111111	(1)(1)(1)		1001100	WWW.			1011/11/11	100
Talla 1	01111	0	0	111111111111	7///////////	1,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	11////////		1111////////	10///////	
Kelle	///										\$4 3
Bulleting											
Fring	11/11////	111111111111111111111111111111111111111	11////				1				26

Montieur le Président hu Lenah (Livetariat Jeneral de la Grétidence)

